RAPPORT RSE **2022**





Document
complémentaire
au Rapport Intégré

SOMMAIRE

Cette édition est numérique,
il suffit de cliquer sur un titre
pour y accéder

Stratégie RSE 2030 et bilan annuel

Acteurs de la RSE

Performance RSE

Repères 2021

Axe 1
Préserver l'environnement

FAIT MARQUANT

Agir pour la biodiversité

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

Optimiser la performance environnementale de nos process industriels

Réduire notre empreinte carbone

Eco-gérer nos déchets

Axe 2
Agir pour la transition écologique

FAIT MARQUANT

Accélérer notre production d'énergie renouvelable

Innover pour répondre aux défis de la transition écologique

Promouvoir la consommation d'énergie verte

Encourager les modes de transports alternatifs

Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

Axe 3
Accompagner le développement des territoires

FAIT MARQUANT

Construire avec nos parties prenantes des projets durables

Soutenir la mutation des pratiques agricoles

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur responsable

Axe 4
Placer l'humain au cœur de l'entreprise

FAIT MARQUANT

Contexte : Emploi, rémunération et organisation du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains

RETOUR AU SOMMAIRE

STRATÉGIE RSE 2030 ET BILAN ANNUEL

La RSE comme socle de la stratégie 2030

Le modèle CNR permet de mener à bien ses trois missions « historiques » et solidaires de concessionnaire du Rhône :
· produire de l'électricité à partir de la force motrice du fleuve,
· développer la navigation et le transport fluvial,
· favoriser l'irrigation et les autres usages agricoles.

Ce modèle d'entreprise unique, à la fois entreprise privée et à majorité publique s'est construit dans une logique de redistribution grâce au dialogue avec ses parties prenantes. Au service des territoires et portant dans ses gènes le Développement Durable, CNR prouve la compatibilité entre transition énergétique, intérêt économique et intérêt général.

Les préoccupations économiques, environnementales et sociétales sont au cœur du modèle industriel d'intérêt général de CNR, naturellement tourné vers un positionnement RSE fort

La politique RSE de CNR dépasse les obligations réglementaires de concessionnaire du Rhône, et renforce son engagement à travers des actions en faveur d'un développement socialement équitable, économiquement viable, respectueux de l'environnement et, de ce fait, durable.

En 2020 CNR a construit une politique RSE adossée à la stratégie 2030 de l'entreprise : composée de 4 axes déclinés en 19 engagements, cette politique participe à la mise en œuvre de ce modèle unique et conforte les ambitions stratégiques de CNR d'ici 2030.

Le premier axe met l'accent sur l'environnement : CNR est une entreprise industrielle engagée pour **préserver l'environnement.** Il s'agit d'agir pour la biodiversité et faire face à la raréfaction de la ressource en eau, mais aussi d'optimiser la performance environnementale de ses process industriels, de réduire son empreinte carbone et d'éco-gérer ses déchets.

À travers le **deuxième axe,** CNR s'engage à **agir pour la transition écologique.** Il s'agit d'accélérer la production d'énergie renouvelable, d'innover pour répondre aux défis de la transition écologique, de promouvoir la consommation d'énergie verte, et également d'encourager les modes de transports alternatifs et de communiquer sur les enjeux de la transition écologique.

Avec le **troisième axe,** CNR **accompagne le développement des territoires.** C'est-à-dire qu'elle s'engage à construire avec ses parties prenantes des projets durables, à soutenir la mutation des pratiques agricoles, à favoriser l'emploi local, et se conduire en acheteur responsable.

Le **quatrième axe place l'humain au cœur de l'entreprise.** Elle s'attache à maintenir la priorité donnée à la santé et la sécurité au travail, à renforcer le développement des compétences de ses collaborateurs tout au long de leur carrière, à agir pour la diversité, l'égalité professionnelle, et la qualité de vie travail, tout en soutenant un dialogue social de qualité. Enfin CNR, s'engage à agir dans le respect de l'éthique des affaires et des droits humains.

Ces engagements devant être suivis d'actions concrètes, un plan d'actions RSE comportant une cinquantaine de mesures a été lancé à la fin 2020, pour être mis en œuvre au cours de l'année 2021.

Le rapport RSE : un reporting complémentaire au rapport intégré

En lieu et place du rapport d'activité classique publié annuellement jusqu'à présent, CNR a choisi d'élaborer un rapport intégré énonçant sa stratégie ainsi que ses engagements pour 2030. Ce présent rapport RSE le complète avec des indicateurs plus précis et plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2021.

La structure du présent rapport 2021 est bâtie sur 4 axes et 19 engagements. Afin de limiter son impact environnemental : ce présent rapport sera uniquement publié en version numérique tout en veillant à limiter son empreinte.

En tant qu'actionnaire majoritaire de CNR, c'est ENGIE qui produit la Déclaration de Performance Extra financière (DPEF) pour l'ensemble des entreprises du groupe. Toujours dans une démarche de dépassement de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement ses propres résultats à part, d'abord sous forme de DPEF en 2017 et 2018, et sous forme de rapport RSE depuis 2019.

Engagés pour 15 ODD de l'ONU

L'objectif pour CNR à travers ses engagements RSE est de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU par des actions concrètes. Ces ODD définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

CNR contribue à 15 ODD à travers les actions qu'elle mène pour mettre en application les 4 axes et 19 engagements de sa politique RSE 2030.

LES 4 AXES	LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)
PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	
CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE	

RETOUR AU SOMMAIRE

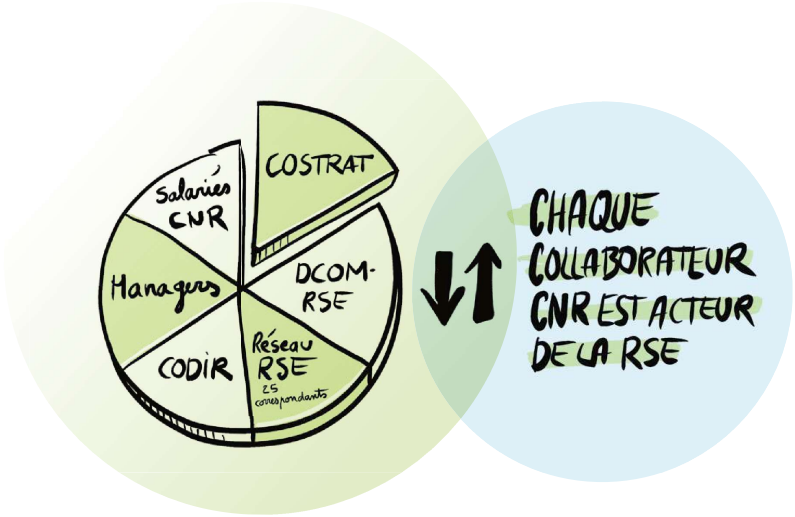
ACTEURS DE LA RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous. Au cœur de ses activités, la RSE concerne tous les différentes missions et métiers présents chez CNR. Chaque collaborateur est acteur de la RSE : Les Comités de Direction, les managers ainsi que les salariés.

Le Comité Stratégique définit la politique globale, qui est ensuite déclinée en mesures concrètes par la Direction de la Communication et de la RSE (son directeur et la responsable RSE). Ce binôme impulse la dynamique RSE et ses projets, anime le réseau RSE, propose son appui à chaque membre dans la conduite des projets du plan d'actions, réalise le reporting RSE et coordonne une communication interne et externe des sujets auprès de toutes les parties prenantes.

Le réseau RSE

Le réseau RSE se compose d'un ou plusieurs correspondants RSE de chaque direction de CNR, ce qui lui garantit sa transversalité. Il réunit 25 collaborateurs.
Initié en 2020, le réseau RSE a participé à la réflexion sur la politique RSE alors en construction et a désormais pour rôle d'accompagner la mise en place des démarches RSE au sein des différentes directions. Se réunissant environ deux fois par an, le réseau RSE est le garant de la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.



PERFORMANCE RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été reconduite en 2020 pour 3 ans au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

Label Diversité

Ce label obtenu le 27 mai 2014 et renouvelé en 2017 pour une durée de 4 ans, témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR et valorise les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité.

Pacte mondial de l'ONU

Depuis 2015, CNR soutient les 10 principes du pacte mondial des nations unies en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement. En 2018 CNR instruit un dossier afin d'accéder au niveau Advanced qui correspond à la réalisation d'actions conformément aux 21 critères du Global Compact - ce qui représente le niveau d'engagement le plus important auprès de cette association. En février 2019, CNR est reconnue au niveau Advanced, valable jusqu'en décembre 2021.

ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION

UN GLOBAL COMPACT Réseau France

LABEL DIVERSITÉ AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

RETOUR AU SOMMAIRE

REPÈRES 2021

ACTIFS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les actifs

49 centrales hydroélectriques
19 barrages
57 parcs éoliens
49 parcs photovoltaïques

Production totale d'électricité verte

15,3 TWh dont :
13,6 TWh hydraulique (Rhône et hors Rhône)
1,4 TWh éolien
0,18 TWh solaire

Puissance totale installée

4 001 MW dont :
3 105 MW Hydraulique (Rhône et hors Rhône)
720 MW éolien
156 MWc solaire

SOCIAL

1 414 salariés en CDI
95 contrats d'alternance soit 6 % de l'effectif total

FLUVIAL

330 km de voies navigables à grand gabarit
3,83 M de tonnes transportées sur le Rhône
73 587 conteneurs EVP (Equivalent Vingt Pieds) transportés sur le Rhône
19 sites industriels et portuaires

ENVIRONNEMENT

82 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement
+ de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans
69 ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents
+ de 80 espèces animales bénéficient d'actions CNR et de préservation de leur milieu et habitat
12 ha de roselières renaturées au sein des 8 872 hectares de zones humides

FINANCIER

1 818 M€
Chiffre d'affaires brut
178 M€
Redevance hydraulique

TERRITOIRES

30 000 ha de domaine concédé
14 500 emplois directs et indirects générés par l'activité CNR
21 M€ pour l'accompagnement des territoires
90 % des achats CNR réalisés en France dont 60 % dans la vallée du Rhône
500 km de ViaRhôna cofinancés par CNR



RETOUR AU SOMMAIRE

Axe 1
Préserver l'environnement

RETOUR AU SOMMAIRE



FAIT MARQUANT

80 %
des déchets en mer viennent des fleuves principalement sous forme de microplastiques

Les fleuves sont malgré eux les principaux vecteurs de microplastiques dans les mers, qui causent des dommages incalculables à la nature et aux hommes. Alors qu'il faut agir à la source des pollutions, les flux de plastiques dans le continuum fleuve-mer sont encore mal connus. CNR et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse unissent leur force avec la start-up Plastic@Sea et plusieurs laboratoires de recherche pour lancer le projet expérimental PLASTIC-RHÔNE.
L'objectif est de procéder à un état des lieux de la pollution plastique dans le fleuve et mieux connaître les mécanismes de fragmentation des plastiques rejetés dans la mer Méditerranée. PLASTIC-RHÔNE a débuté le 1er avril 2021 avec des observations de terrain qui dureront deux ans. Ce projet contribue à améliorer la connaissance sur les pollutions par le plastique, en phase avec les objectifs du Pacte vert européen pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

RETOUR AU SOMMAIRE

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

+ de 80
espèces animales bénéficient d'actions CNR de préservation de leur milieu et habitat

Contexte

Le Rhône possède un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité. Les nombreux outils de protection et inventaires recensés le long de la vallée du Rhône en témoignent :

- 20 sites Natura 2000 : 12 sites SIC (Site d'Intérêt Communautaire) et 8 ZPS (Zone de Protection Spéciale)
- 60 ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) de type 1
- 30 ZNIEFF de type 2
- 7 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- 1 zone humide inscrite sur la liste « RAMSAR » (zone humide d'importance internationale)
- Réserve de biosphère de Camargue
- 3 Parcs Naturels Régionaux traversés
- 2 réserves naturelles Nationales
- 2 réserves de chasse faune sauvage
- 8 arrêtés de protection de biotope

La charte de l'environnement impulse nos orientations environnementales, elle porte sur les actions suivantes :

- Optimiser et diversifier les sources d'énergie renouvelable
- Favoriser le transport fluvial
- Contribuer à la lutte contre la pollution
- Restaurer les milieux et favoriser le développement des espèces
- Gérer le patrimoine naturel et favoriser le développement des espèces
- Gérer le patrimoine naturel et paysager
- Innover par la recherche et développement
- Développer des réflexes environnementaux
- Partager des informations sur l'environnement

Gestion du domaine concédé

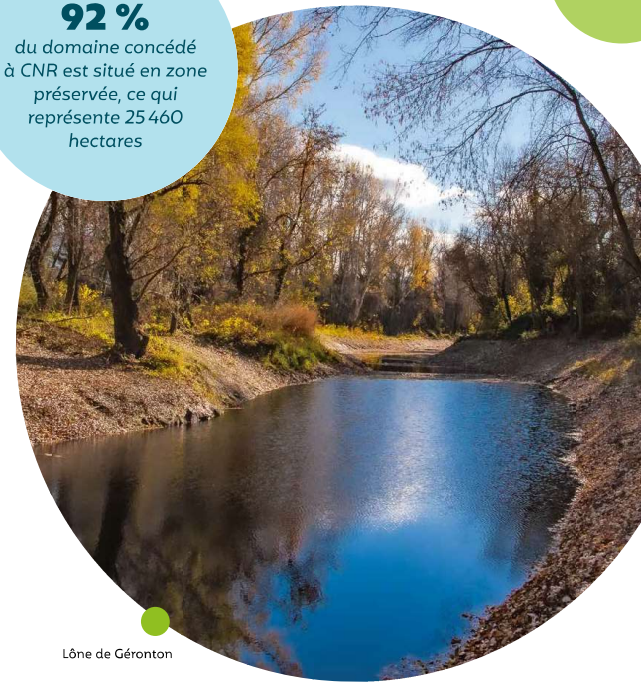
Pour que faune et flore se développent sur le domaine concédé, CNR a mis en œuvre dès 2007 la gestion Zéro Phyto, anticipant de 13 ans l'obligation réglementaire. En outre, CNR réalise un plan de gestion déployé tout le long du Rhône. Celui-ci comprend :

- La fauche tardive qui laisse la flore aller au bout de son cycle naturel, et favorise la reproduction de nombre d'espèces : insectes, oiseaux, araignées, reptiles...
- Le pastoralisme qui recourt aux animaux herbivores pour entretenir un espace vert et respecte le cycle de la biodiversité.
- Les actions en faveur des insectes pollinisateurs qui, comme les abeilles et les papillons, permettent la reproduction et la fructification des plantes.
- La lutte contre la pollution lumineuse qui perturbe les 28 % de vertébrés et les 64,4 % d'invertébrés à être exclusivement ou partiellement nocturnes.
- La lutte contre les espèces envahissantes qui prolifèrent depuis les milieux aquatiques jusqu'aux milieux terrestres et empêche la présence d'autres espèces. En plus de la mise en œuvre de techniques de lutte classique, CNR développe avec ses partenaires des moyens innovants : le recours à des substances naturelles allélopathiques qui limitent le développement des plantes envahissantes ou la plantation de végétaux produisant eux-mêmes ces substances. Pour ce faire, CNR dispose d'un parc à boutures géré dans le respect du règlement de la marque « végétal local ». Par ailleurs, CNR intervient directement sur son domaine concédé ou en partenariat avec les collectivités locales et les gestionnaires d'espaces qui souhaitent améliorer leur gestion forestière, en s'appuyant sur les compétences de l'OFB et d'experts forestiers.

Réhabilitation des vieux Rhône

Dans les années 1990, en réponse à l'attente sociale exprimée par les élus et citoyens des collectivités riveraines, CNR a élaboré, en lien avec les territoires et l'État, un programme de restauration écologique sans équivalent au plan international. La restauration de la dynamique des marges alluviales et des lônes (annexes fluviales plus ou moins connectées au chenal principal) a redessiné le lit du fleuve en s'appuyant sur l'augmentation des débits réservés dans les Vieux Rhône. Cela permet tout à la fois de recréer des milieux d'une grande richesse écologique, de redonner un espace de liberté plus important au fleuve et de concilier des enjeux de biodiversité et de transition énergétique.

92 %
du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée, ce qui représente 25 460 hectares



Lône de Géronton

Cet ambitieux programme de restauration écologique est défini et mis en œuvre par CNR en tant que maître d'ouvrage ou maître d'œuvre, en concertation avec le monde scientifique, les territoires concernés, l'État et l'Eagence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. En conciliant les différents usages du fleuve (production d'énergie, navigation, agriculture, loisirs), il démontre que protection de la nature et développement économique peuvent aller de pair.
Depuis 2009, des épis Girardon sont démantelés sur des tronçons de 4 Vieux Rhône afin de redynamiser 13 km de berges et une surface de 132 hectares au travers de 10 opérations. Des travaux similaires combinant restauration de chenaux secondaires et démantèlement d'ouvrages sont en cours d'étude sur 7 autres sites, répartis sur 4 Vieux- Rhône. Dans les 3 à 5 années à venir, pour poursuivre ces actions, des projets de restauration des marges alluviales (Pierre Bénite,

RETOUR AU SOMMAIRE

Bourg les Valence, Baix le logis Neuf, Donzère Mondragon...) et de zones humides (Île du Chambon) sont programmés, avec de nouveaux investissements de plusieurs millions d'euros. Le site de Baix-Lône de Géronton est le premier des trois projets à s'engager sur le Vieux-Rhône de Baix-Le-Logis- Neuf. Les travaux ont été réalisés sur deux saisons (septembre 2020 à mars 2021 et septembre 2021 à fin 2021).
L'année 2022 sera consacrée à la végétalisation et remise en état écologique du site. Connecté à la lône, la commune a réalisé la mise en valeur de la façade fluviale dans la traversée du village, avec l'accompagnement technique et financier de CNR. L'espace a été inauguré le 9 octobre 2021.
En 2021, les études d'AVP ont été finalisées entre mai et septembre pour l'ensemble des masses d'eau. Les premiers dossiers réglementaires ont été déposés en novembre pour la phase d'instruction sur Baix. Enfin Les concertations se poursuivent avec les territoires (élus, usagers et associations) sur chaque site



Passe à poissons de Villebois

69
ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents

Restauration de la trame bleue

Dans une optique de restauration de la continuité écologique des espèces migratrices présentes sur le bassin rhodanien - apron, alose... – CNR installe des dispositifs permettant de franchir les obstacles aux écoulements que sont les barrages et seuils. Ces ouvrages permettent la montaison ou la dévalaison d'espèces : soit avec des bassins ou des rampes avec enrochement, ou encore des rivières de contournement ; ou grâce à des grilles fines avec goulotte jusqu'à l'aval au niveau des barrages.

La passe à poissons de Villebois a été mise en service fin 2021. Située sur le cours principal du Haut-Rhône côté français, d'une longueur totale de 250 mètres, elle permet aux poissons de franchir les 7,70 mètres de hauteur de chute, dans le sens de la montaison mais aussi de la dévalaison. Cet ouvrage majeur et emblématique permet de rétablir la continuité piscicole sur un linéaire de cours d'eau supérieur à 100 km. L'intégration de l'ouvrage se poursuit avec les aménagements paysagers et le projet d'une aire de stationnement comme point d'ancrage pour différents usages (exploitation de la passe à poissons, tourisme industriel, ViaRhôna, promenade...). La mise en place d'un système de comptage permet d'analyser l'efficience de cet ouvrage.

Sur l'aménagement Vallabrègues, une passe à poissons et petite centrale hydroélectrique sont en phase de construction. Les travaux préparatoires associés à la réalisation des ouvrages de prise d'eau de la PCH et de la passe de montaison des poissons se sont achevés en décembre 2021. Les études du marché électromécanique et contrôle commande sont en cours et le lancement de la fabrication des principaux équipements est planifié en 2022.
L'ouverture du chantier est planifiée en juin 2022. La mise en service de la PCH est planifiée en juin 2026.

Le programme d'aménagement de seuils en passes à poissons se poursuit avec les études pour l'ensemble des seuils et de nombreux échanges avec la DREAL et l'OFB (Molottes, Caluire, Vieux-Roubion, Durance, Beaucaire, Durance).

Recherche et partenariats scientifiques

CNR entretient de nombreuses collaborations avec des laboratoires de recherche publics et privés. Ces échanges permanents lui permettent :
- D'évaluer ses pratiques en matière environnementale du domaine concédé pour les améliorer.
- De concevoir de nouvelles solutions pour contribuer à la préservation des espèces et de leur habitat, comme de la diversité génétique et spécifique, de la biodiversité remarquable ou ordinaire.

ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ÉOLIENNES SUR LES COLONIES D'ABEILLES DOMESTIQUES

Bien que considérée comme l'une des plus prometteuses dans le mix énergétique à l'horizon 2050 (Futurs énergétiques 2050, RTE, 2021), l'énergie éolienne sur les territoires soulève des interrogations quant aux effets possibles sur les écosystèmes. Une grande attention est portée aux impacts, notamment sur les oiseaux ou les chauves-souris, qui sont régulièrement documentés.
En revanche, il existe encore peu d'études concernant l'impact sur les insectes et notamment les pollinisateurs alors qu'ils fournissent un service écosystémique essentiel avec la pollinisation et sont d'importance économique.
Dans le cadre d'une approche expérimentale achevée en 2021, CNR a souhaité évaluer les effets des éoliennes sur l'abeille domestique, à l'échelle coloniale via l'activité de ponte des reines, la prise de poids des colonies et le comportement des abeilles et à l'échelle individuelle sur la capacité des butineuses à retourner à la ruche. Les résultats n'ont pas montré d'emprise directe des éoliennes sur la mortalité des butineuses ou des reproducteurs lors du vol nuptial, ni d'effet barrière ou d'altération de l'orientation des butineuses lors de leur retour à la ruche. En conclusion, aucun effet perturbateur sur le comportement, le développement et le fonctionnement des colonies n'a été observé.

2
parcs éoliens ont été équipés de dispositifs ProBird dans le but de préserver l'avifaune lors des périodes de migration

RETOUR AU SOMMAIRE

FAIRE FACE À LA RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Cartographie des volumes prélevés pour l'agriculture

Face aux changements climatiques, il y aura une baisse estimée du débit du Rhône de l'ordre de 10 à 40 % d'ici 2050, selon les études. L'eau du Rhône alimentant des milliers d'hectares de terres agricoles du sillon rhodanien, CNR copilote avec la DREAL Auvergne-Rhône Alpes une étude sur les volumes prélevés pour l'agriculture dans le Rhône. L'objectif est d'évaluer l'eau qu'il est possible d'allouer à l'irrigation sans porter atteinte à la vie du fleuve.
Lancée en 2020 et élaborée par un bureau d'études, cette analyse s'est achevée à l'été, avec la tenue d'un comité de pilotage final en juillet 2021.
Les suites à donner à cette étude, et notamment la méthode de suivi dans le temps des volumes prélevés et le croisement de ces données avec l'étude pilotée par l'Agence de l'Eau sur l'impact du changement climatique sur les débits du Rhône, font l'objet de discussions d'échanges avec la DREAL.

— Selon le GIEC, les baisses de rendement de 10 à 25 % pourraient devenir chose courante d'ici 2050 en raison du changement climatique[1]. —

1. FAO - Nouvelles: Changement climatique et nourriture: 10 faits et chiffres

Varenne de l'eau et changement climatique

Lancés le 28 mai 2021, des travaux ont été conduits sous la double égide du Ministère de l'Agriculture et de la Transition Écologique et Solidaire. Ils visaient à construire, avec l'ensemble des parties prenantes, une feuille de route opérationnelle pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau et d'adaptation au changement climatique du monde agricole.

Les travaux se sont structurés autour de 3 thématiques :
- La refonte du dispositif assurantiel agricole,
- L'adaptation de l'agriculture au changement climatique,
- Le partage et la gestion de la ressource.

CNR a participé à différents groupes de travail du Varenne pour prendre connaissance des positions des différentes parties prenantes et contribuer aux propositions.





70 %
de l'eau en France est consommée par l'agriculture

RETOUR AU SOMMAIRE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

OPTIMISER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS PROCESS INDUSTRIELS

Revalorisation d'acier

Depuis les années 80, deux grues de port se trouvaient à l'entrée de l'embouquement de Barcarin. Pour des questions de sécurité et d'environnement, CNR a décidé de procéder à leur démantèlement. L'entreprise BUESA a remporté l'appel d'offres : elle dispose en interne des habilitations et compétences nécessaires à la présence d'amiante et de plomb décelés lors du diagnostic préalable.
Le chantier de démantèlement s'est déroulé sur 5 semaines à partir d'octobre 2021. Au total, 157 tonnes de ferraille ont été revalorisées (pour 100 t estimées initialement). Ce démantèlement de grues, qui est une première chez CNR, permet par la revalorisation une action environnementale et économique notable.

Dragage vertueux

En tant que concessionnaire du Rhône et répondant à ses obligations réglementaires, CNR a mandaté depuis le 29 mars 2021 l'entreprise VCMF pour réaliser le dragage de l'Yzeron sur une durée de 2 mois.
L'Yzeron se jette dans le Rhône au niveau de la ville d'Oullins au sud de Lyon. Fortement aménagé, son lit bétonné entrave la gestion naturelle des sédiments qui s'accumulent et relèvent le niveau de la rivière, augmentant les risques d'inondation. À cet enjeu de sécurité pour les riverains s'ajoute un enjeu écologique : la restauration de la libre circulation des sédiments participe en effet à la préservation de la biodiversité, notamment en recréant des habitats pour les espèces aquatiques qui en dépendent.
Pour faciliter la bonne compréhension des travaux et sensibiliser les riverains aux enjeux écologiques, des panneaux explicatifs, ont été installés sur une place de la ville. Conçus conjointement par CNR, VCMF et la commune d'Oullins, l'objectif est de mettre en évidence la pollution engendrée par les nombreux déchets retirés de la rivière (trottinettes, pneus, barrières métalliques...) obligeant VCMF à organiser leur collecte puis traitement en déchetterie... et inciter chacun à agir de façon responsable !

Analyse du cycle de vie de nos produits/achats

Afin de mieux connaître l'impact carbone des installations éoliennes et photovoltaïques, une approche Analyse de Cycle de Vie simplifiée a été lancée en juin 2021 sur 2 sites ENR : Bourg-Les-Valence 2 et Planèze. Cette évaluation a clairement démontré que la fabrication des modules PV est le contributeur majoritaire, par conséquent le choix du module représente un levier important sur la diminution de l'empreinte carbone du parc, pouvant faire varier de 13 à 22 gCO_2 eq/kWh. Pour le parc éolien, c'est la fabrication des éoliennes et les fondations qui sont les deux contributeurs les plus importants.

2 sites
ENR (éolien et photovoltaïque) ont fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie en 2021


Dragage de l'Yzeron


Parc photovoltaïque de Bourg-lès-Valance 2

RETOUR AU SOMMAIRE

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Au regard du Décret du 24/11/14 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique du Code de l'énergie (découlant de la Directive 2012/27/UE du 25/10/12 relative à l'efficacité énergétique), CNR a lancé fin 2020 un appel d'offres pour mener en 2021 un triple audit : l'audit énergétique, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), et un accompagnement dans le cadre du « décret tertiaire ». Forte des éléments de diagnostic établis, CNR s'engage dans une démarche proactive de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques avec un plan d'actions intégré sur 5 ans (2021-2025) adapté au contexte de l'entreprise.

Consommation d'énergie

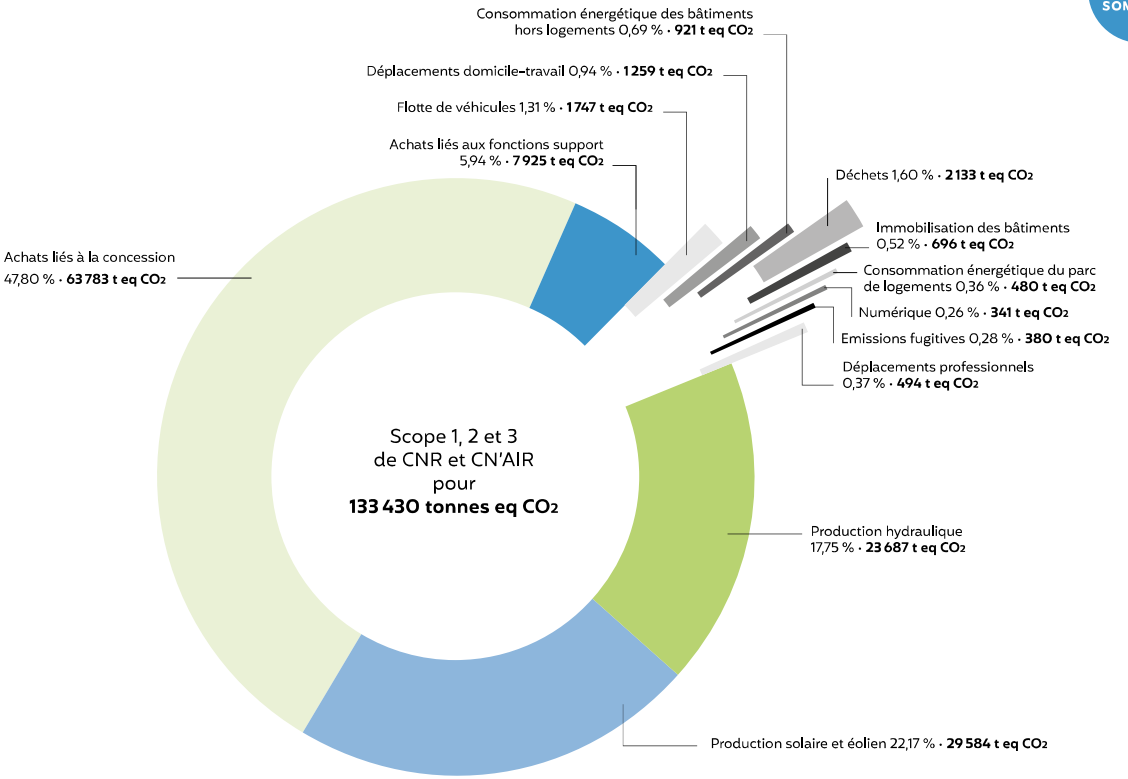
Le 1er poste de consommation d'énergie concerne l'électricité : CNR (hors CN'Air) est entièrement en autofourniture. Ce poste représente 16,101 GWh soit :

- 14,951 GWh sont consommés à partir de tarifs supérieurs à une puissance de 36 kVA.
- 1,151 GWh proviennent des consommations correspondant aux raccordements inférieurs à 36 kVA.

Ce poste représente une consommation de 9,8 GWh pour les stations de pompage et de relevage ; et près de 4,87 GWh pour les bureaux et locaux (dont 2,4 GWh pour les sites lyonnais).

Le 2e poste de consommation d'énergie concerne les carburants. CNR possède 324 véhicules diesel, 8 véhicules essence, 7 hybrides EE (essence électricité rechargeable) ainsi que des bateaux qui utilisent des cartes carburant de service. Ce poste représente environ 367 200 litres, calculé en fonction d'une facturation totale en 2021 de 563 009 € et d'un prix moyen de 1,55 € le litre de diesel et 1,43 € le litre d'essence.

Le 3e poste de consommation d'énergie concerne le gaz naturel nécessaire au chauffage des bureaux du siège, du bâtiment CNR du Port de Lyon, de l'atelier d'Avignon, et du Centre d'Analyse Comportementale des Ouvrages Hydrauliques. Le montant total est de 1 367 500 kWh.



Émissions de gaz à effet de Serre

L'activité de CNR est peu productrice d'émissions atmosphériques responsables du changement climatique.
Sa production électrique, exclusivement à partir d'énergies renouvelables, participe aux objectifs nationaux et européens d'abaissement des émissions carbonées. L'entreprise n'est pas soumise aux échanges de quotas de CO_2 mis en œuvre consécutivement au protocole de Kyoto et inscrits dans la réglementation européenne.

SCOPE 1 ET 2 CNR ET CN'AIR

Il s'agit des émissions qui sont la conséquence directe des activités de l'entreprise, et les émissions indirectes liées aux consommations d'énergie. On retrouve ainsi pour CNR et CN'AIR les consommations de gaz, d'électricité, de carburants pour les véhicules et les émissions fugitives (SF6 et gaz frigorifique).

SCOPE 3 CNR ET CN'AIR

Ce scope regroupe toutes les émissions liées aux autres éléments de la chaîne de valeur : déplacements, déchets, bâtiments...

L'établissement de ce scope est réalisé à partir de calculs fournis par le cabinet d'audit indépendant mandaté par CNR en 2020 pour réaliser le BEGES et l'audit énergétique sur les données 2019. Plus de 80 % des données ont été actualisées pour 2021, les données « déplacements domicile travail » seront affinées en 2022 suite à une enquête prévue en 2022, de même que les données liées aux déplacements professionnels.

La totalité des émissions est de 133 430 tonnes eq CO_2. Comme les années précédentes la principale source d'émissions concerne le cycle de vie des moyens de production de CNR et CN'AIR (constructions, maintenances, achats de pièces, démantèlements). Il représente 124 980 tonnes eq CO_2 soit près de 93,7 % du bilan.

RETOUR AU SOMMAIRE

Émissions de GES de l'électricité produite par CNR

Si la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (eau, vent, soleil) est, comme toute activité, émettrice de GES, ce tableau permet de replacer ces informations dans le contexte du mix énergétique français, au facteur d'émission moyen de 52 g CO_2e/kWh.

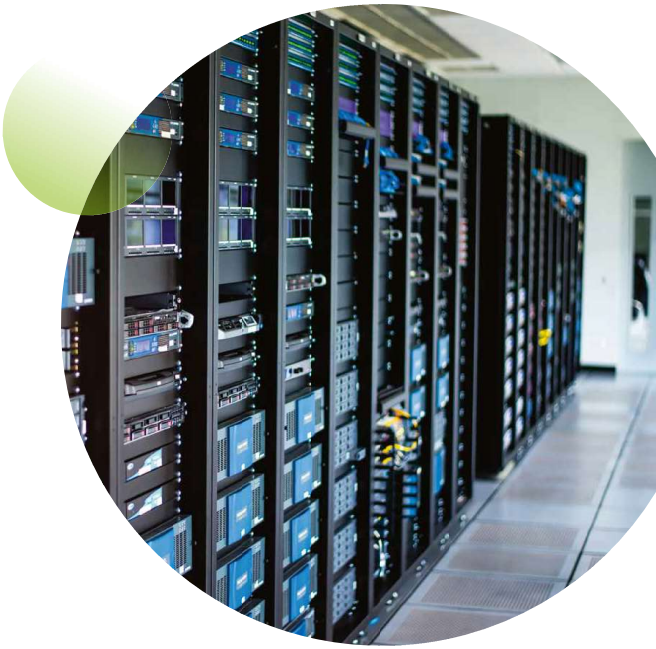


ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2021						
TYPE DE PRODUCTION	**PRODUCTION (GWh)**	**FACTEUR D'ÉMISSION (g eq CO_2/kWh)**	**ÉMISSIONS DE GES (t eq CO_2)**	**AVEC MIX FRANÇAIS (t eq CO_2)**	**ÉMISSIONS ÉVITÉES 2021 (t eq CO_2)**	**RAPPEL 2020 ÉMISSIONS ÉVITÉES (t eq CO_2)**
Hydraulique (Rhône et hors Rhône)	13 635	6	81 810	709 020	627 210	628 958
Solaire	180	55	9 900	9 360	-540	-402
Éolien	1 401	12,70	17 793	72 852	55 059	59 225
TOTAL	**15 216**		**109 503**	**791 232**	**681 729**	**687 781**

Empreinte numérique

CNR s'engage à limiter l'impact du numérique sur l'environnement notamment via deux démarches : Green IT et IT for Green.
Green IT cherche à réduire l'empreinte environnementale et sociale du numérique, en allongeant la durée de vie des équipements, en favorisant des usages limités de matériels ou en réemployant du matériel réformé, en sensibilisant les utilisateurs et en respectant les règles d'éco-conception dans la réalisation des services IT.
IT for Green vise à utiliser et à orienter le numérique pour le mettre au service de l'environnement, en conjuguant des modes de travail hybride et du télétravail grâce à des outils d'accès à distance et de visioconférence, en déployant la dématérialisation des processus et en optimisant la gestion des serveurs et le recours au Cloud.

À l'occasion de l'édition 2021 de la semaine européenne du développement durable, la direction des services informatiques a lancé une grande opération de nettoyage pour libérer de l'espace de stockage sur les serveurs afin de retrouver 10 % d'espace disponible. Malgré un succès mitigé, cette démarche a permis de sensibiliser les collaborateurs à l'enjeu de la sobriété numérique et de l'utilisation responsable et humaniste des données.



RETOUR AU SOMMAIRE

ECO-GÉRER NOS DÉCHETS

13 000 t
de bois de dégrillage valorisés

Cartographie du gisement des déchets

Une cartographie du gisement des déchets à CNR, toutes activités confondues, a été établie en 2021. Elle distingue les déchets générés par CNR - dans le cadre de l'exploitation de ses ouvrages, ou de la réalisation de ses projets - des déchets non générés par CNR - issus des dégrilleurs ou d'abandons sur le domaine par des tiers.
La montée en compétence des agents de CNR sur la thématique « Déchets » a été un axe de travail majeur en 2021, avec la construction de plusieurs outils à destination des Directions Opérationnelles. Par exemple, une formation « Déchets », internalisée et adaptée aux besoins de CNR, a été construite et portée par l'équipe environnement avec l'appui de la Direction Juridique. La première session a eu lieu fin 2021, et plusieurs sessions sont en cours de programmation pour 2022.

Postes de déchets gérés par CNR

L'ensemble des déchets produits par CNR sont recensés afin d'être traités dans les filières agréées (Ordures ménagères, papiers/cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles usagées...). Des démarches de traitement dans des filières encore plus vertueuses seront prochainement étudiées.

Gestion des Déchets Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

Une grande partie des déchets numériques est confiée depuis 2015 à TRIRA, une entreprise de l'économie sociale et solidaire basée à proximité de Vienne. Le matériel informatique et autres DEEE sont reconditionnés puis revendus à petits prix à des personnes aux revenus modestes. À ce titre en 2021, les dons ont concerné 80 PC portables, 40 écrans, 20 PC fixes. Plus de 80 % des dons de CNR sont réutilisés après avoir été reconditionnés, et environ 20 % sont réutilisés pour pièces - Une petite partie du matériel ne peut pas être réutilisée. Par cette action, CNR s'inscrit ainsi dans une démarche d'économie circulaire.

Un nouveau partenariat a notamment été établi en 2021 avec l'association WEEEFUND
Le 21 mai, WEEEFUND a pu récupérer une quinzaine d'ordinateurs auprès de CNR, qui ont permis à de futures stagiaires d'Ell'O Web, de découvrir des logiciels de graphisme et de création visuelle. Ell'O Web est un programme qui propose une semaine de formation intensive aux lycéennes pour découvrir les métiers du numérique. Le tout pour encourager la mixité professionnelle. Le bilan environnemental de ce projet s'établit à 2,5 tonnes de CO_2 économisés.

2,5 t
de CO_2 économisés grâce aux dons d'ordinateurs à l'association WEEEFUND

PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR EN 2021

	QTÉ 2020	QTÉ 2021	COMMENTAIRES
Bois de dégrillage recyclé en compostage ou paillage	10 717 tonnes	13 030 tonnes	Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et gère, même s'ils ne sont pas de son fait. Leur production varie très sensiblement en fonction des aléas climatiques. ils impactent sensiblement les résultats de CNR mais ils peuvent aussi provoquer des impacts sanitaires ou éco-toxicologiques et diminuer la qualité de l'eau.
Bois de dégrillage collecté et non valorisé		9,13 tonnes	
DND - Déchets Non Dangereux (sauf inerte)	12 821 tonnes	1 097 tonnes	La production de DND au Port de Lyon en 2020 s'explique par des travaux d'envergure avec la démolition de bâti, dessouchage d'arbres et entretien d'espaces verts.
DD - Déchets Dangereux	310 tonnes	418 tonnes	Hors déchets équipements électriques et électroniques, gaz et mégots.
DEEE - Déchets Équipements Électriques et Électroniques	5,17 tonnes	16 tonnes	Une grande partie des DEEE est confiée depuis 2015 à Trira afin d'être reconditionné et revendu à petit prix à des personnes aux revenus modestes.
Mégots de cigarette recyclés (déchet considéré dangereux)		27 400 unités	CNR se fait accompagner par l'entreprise Cyclope pour collecter et valoriser les mégots de cigarette au sein de son siège social : ils sont valorisés sous forme de combustible utilisé notamment dans la filière des cimenteries – sans relâcher de gaz ou fumée toxique dans l'atmosphère. cette collecte a permis de produire 10,3 kWh. un projet d'élargissement du programme à tous les établissements de la vallée est en cours
Masques chirurgicaux recyclés		1 000 unités	Des conteneurs de recyclage de masques ont été installés en juillet dernier dans l'un de nos sites. face au succès, l'opération pourrait s'étendre sur l'ensemble des sites CNR si besoin.
Dons de masques en tissu		80 000 unités	Lors de la cellule de crise COVID du 12 juillet 2021, le Directoire a pris la décision de faire un don de masques alternatifs (tissu) à l'association Énergies Sans Frontières.



Axe 2

Agir pour la transition écologique

RETOUR AU SOMMAIRE



Photomontage du projet Soully d'Air

FAIT MARQUANT

50 %
du capital de la société détenu par les acteurs locaux et les citoyens

Depuis 2017, CNR développe un projet éolien à Saint-Trivier-de-Courtes dans l'Ain pour lequel elle a imaginé un modèle innovant de coopération forte avec les territoires, un modèle de gouvernance partagée et de redistribution pour promouvoir l'éolien. C'est un projet de parc de 4 éoliennes qui se dessine progressivement et son portage territorial se concrétise après plusieurs années de réflexions, d'études et d'échanges avec les différents acteurs : élus, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, habitants et associations. Pour ce projet, CNR a souhaité aller plus loin encore dans l'association avec un partage du projet à 50 % avec les acteurs locaux, et avec également pour les citoyens, la possibilité d'y prendre part. Le 7 octobre 2021, la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, Grand Bourg Agglomération et les fonds régionaux citoyens et collectivités OSER et EnRciT se sont associés à CNR dans une société dédiée au projet : Parc éolien de Soully d'Air. La phase de construction pourrait démarrer en 2024.

RETOUR AU SOMMAIRE

ACCÉLÉRER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Production

Premier producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable - eau, vent, soleil - CNR ambitionne de déployer ses actifs pour porter de 4 000 MW à 7 000 MW sa puissance installée dans l'hexagone d'ici 2030. L'objectif est d'atteindre la parité entre ses actifs hydroélectriques et ceux des énergies renouvelables.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE		
	PRODUCTION 2021	**AMÉNAGEMENTS ACTIFS FIN 2021**
Hydroélectrique	13,635 TWh	49 CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES + 19 BARRAGES
Éolien	1,401 TWh	57 PARCS
Solaire	0,18 TWh	49 PARCS
TOTAL	15,302 TWh	

La production du Rhône (hors PCH) en 2021 a été pratiquement au même niveau que celle de 2020, se situant au 8e rang sur les 10 dernières années.
Comme en 2020, cette production a été très hétérogène au fil de l'année, avec une météorologie et donc une hydrologie du Rhône très contrastée.

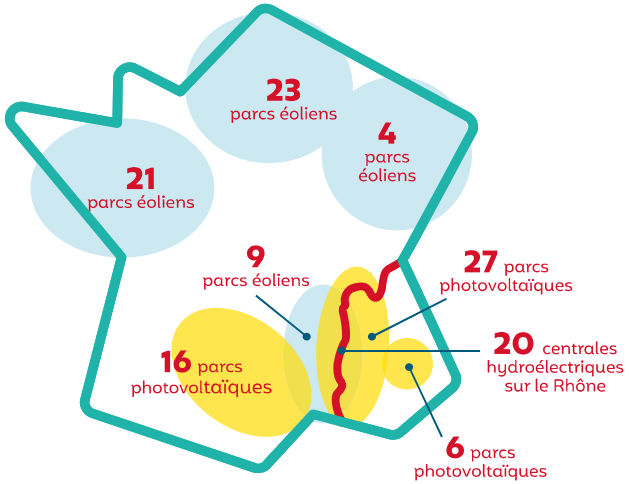
Nouveaux aménagements éoliens et photovoltaïques

CNR et en particulier sa filiale CN'AIR développe chaque année de nouveaux actifs de production.
Les nouveaux actifs mis en service en 2021 sont :

- En éolien, 1 nouveau parc éolien a été raccordé au réseau pour 25 MW.
- En photovoltaique, 4 nouveaux parcs et 11 hangars solaires ont été mis en service pour 43 MWc.

La puissance additionnelle 2021 est ainsi de 80 MW.

Dans le cadre de sa stratégie CNR 2030, présentée et validée en Conseil de Surveillance en mai 2020, CNR a imaginé le projet Solarhona, qui a pour ambition de solariser massivement la Vallée du Rhône en associant les territoires. Outil de Transition Écologique, Solarhona permettra de disposer de 1 000 MWc en 10 ans avec 1 500 à 2 000 projets photovoltaïques en toitures, ombrières, projets au sol et flottants.

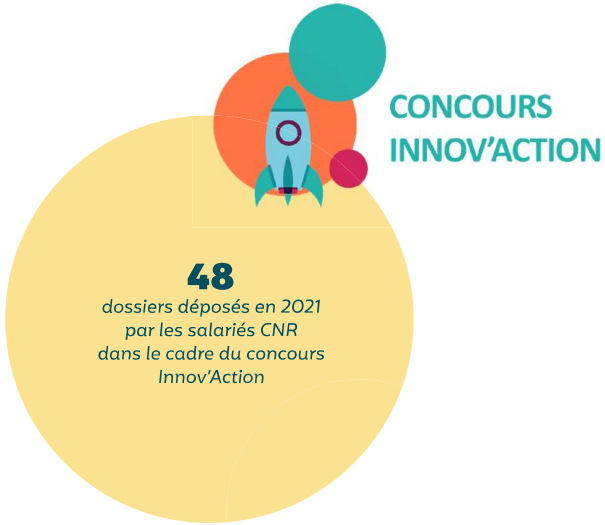




+ 80 MW
de puissance installée en éolien et photovoltaïque en 2021

RETOUR AU SOMMAIRE

INNOVER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



48
dossiers déposés en 2021 par les salariés CNR dans le cadre du concours Innov'Action

Innov'Action

CNR récompense la créativité et la capacité d'innovation de ses collaborateurs à travers la démarche Innov'Action, pour la sixième année consécutive. Celles et ceux qui ont développé un projet innovant – déjà mis en place ou au stade de prototype – peuvent le décrire sur cette plateforme. Un jury composé de personnes internes et externes à CNR sélectionne les idées les plus intéressantes, pertinentes ou efficaces. Enfin, les 5 lauréats sont sélectionnés par le Directoire (Catégorie Sécurité, Support, RSE), par le jury (Prix spécial du jury) et par l'ensemble des collaborateurs CNR (Grand prix du public).
En 2021, 48 dossiers ont été déposés, et plusieurs idées ont été récompensées dans le cadre de l'Innov'Action :

UN CONTENEUR ATELIER D'ÉNERGIE MOBILE

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie sécurité

Les équipes opérationnelles interviennent sur des équipements isolés. Une base logistique transportable a été créée permettant la fourniture d'électricité 400V sécurisée, à partir d'éléments du commerce : un conteneur de 10 pieds et des transformateurs de séparation.

UN PORTAIL CARTOGRAPHIQUE

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie support

CNR Maps est le portail cartographique de l'entreprise interactif et accessible à tous. Il s'agit d'une infrastructure de données spatiales (IDS) permettant de disposer d'un module de carte pour consulter les référentiels de données cartographiques du Système d'Information Géographique de CNR, de superposer des données en provenance d'outils métiers internes, mais également d'accéder à des catalogues de données open data externes (DREAL, ONF, Métropole de Lyon...).

UN COUPE RACINES DANS LES PIÉZOMÈTRES

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie RSE

La problématique est que lorsque les racines sont denses, un hydrocurage ne suffit pas ! Il faut couper et à une dizaine de mètres, c'est compliqué. Cet outil permet de couper les racines qui poussent dans un piézomètre au niveau de la crépine.

UNE PLATEFORME POUR SIMULER LA GESTION D'ÉNERGIE

PRIX SPECIAL DU JURY

Outil numérique de simulation de gestion de système énergétique, SPIDER permet de simuler le comportement d'un ensemble d'actifs énergétiques, mêlant production, consommation et stockage, soumis à un pilotage automatisé. Sont regroupées au sein de la même plateforme : la simulation d'un outil de pilotage automatisé (Energy Management System, EMS), intégrant à la fois l'optimisation des consignes de pilotage et leur adaptation face aux aléas, la simulation du comportement des actifs énergétiques, la définition de l'environnement de marché (marché continental, zone non-interconnecté, autoconsommation collective...), la distinction entre les données prévisionnelles, utilisées pour définir les consignes de pilotage, et les données effectivement réalisées, utilisées pour simuler l'évolution du système. Ce projet a été mené en collaboration avec le CEA.

UN VOYAGE IMMERSIF AU CŒUR DU RHÔNE

GRAND PRIX DU PUBLIC

Il s'agit de la création d'un film utilisant une technologie innovante afin d'éveiller les consciences sur les enjeux de la biodiversité et inciter à agir à savoir, la réalité virtuelle, technique immersive en acquisition d'image 360° pour une restitution des images dans des casques ou tablettes. Un benchmark préalable a montré qu'il n'existait pas de film de ce type sur un cours d'eau. La création d'une application a été associée au film, pour une approche plus « formation » permettant d'expliquer en détail comment CNR aborde les sujets environnementaux. Ce film et cette application offrent un second avantage, celui d'éviter des émissions de CO_2, en permettant une visite sans avoir à se déplacer, ni déranger la faune et la flore.

RETOUR AU SOMMAIRE

Des aménagements solaires innovants

Dans le cadre de son programme d'innovation « Photovoltaïque Grand Linéaire », CNR va déployer 3 démonstrateurs sur les digues du fleuve Rhône, dont elle est le concessionnaire sur plus de 400 km de linéaire. Ce programme est destiné à démontrer la viabilité technico-économique de parcs photovoltaïques de grande longueur pouvant aller jusqu'à une dizaine de kilomètres. Les principaux enjeux résident dans la limitation des pertes énergétiques liées à la grande longueur et dans l'intégration au foncier et aux usages.

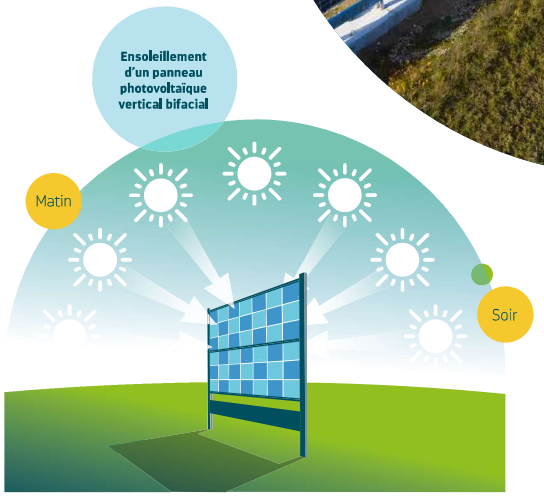
1 Lauréat en 2018 de l'appel d'offres photovoltaïque de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour porter des technologies solaires innovantes, le démonstrateur de photovoltaïque linéaire de CNR à Sablons est le 1er démonstrateur de photovoltaïque linéaire sur digue en France. Il a été réalisé dans le dernier trimestre 2021 et mis en service en janvier 2022. Cette technologie innovante permettra d'accélérer l'intégration du solaire photovoltaïque dans les territoires, tout en évitant les conflits d'usages par la valorisation de fonciers linéaires déjà mobilisés. Déployé sur 350 m le long du canal d'amenée de l'aménagement de CNR à Péage-de-Roussillon avec une puissance installée de 104 kWc, ce projet va permettre d'étudier sur 3 ans la faisabilité et la performance de certaines briques technologiques nécessaires au déploiement à plus grande échelle.

2 Le 2e démonstrateur consistera en une ombrière de 1,5 km de long installée sur un tronçon de la ViaRhôna qui longe le Rhône. Les panneaux seront orientés Est/Ouest, sous la forme d'une toiture. Le chantier sera lancé en 2023. Il permettra en particulier de tester des dispositifs d'évacuation de l'énergie innovants, destinés à réduire les pertes d'énergie dues au transport dans les câbles électriques.

3 Le 3e démonstrateur, d'une longueur de 10 à 20 km, devrait voir le jour en 2025. Il constituera le premier démonstrateur à taille réelle de parc photovoltaïque grand linéaire.



Parc photovoltaïque linéaire bifacial vertical à Sablons (38)





1 PV LINEAIRE BIFACIAL SUR DIGUE À SABLONS

350 m

104 kWc

Panneaux mode paysage

2 rangés de 3m40 de haut

Courant alternatif micro-onduleurs

Réseau Basse tension

2 PV OMBRIERES DE LA VIARHÔNA

1,5 km

1 MWc

Panneaux mode toiture

1re expérimentation en courant continu

Réseau de Distribution

Mise en service 2023

3 PV GRAND LINEAIRE

10 à 20 km

20 MWc

3 modes : paysage + toiture + parement digues ou berges

Courant continu

Réseau de Transmission

Mise en service 2025

RETOUR AU SOMMAIRE

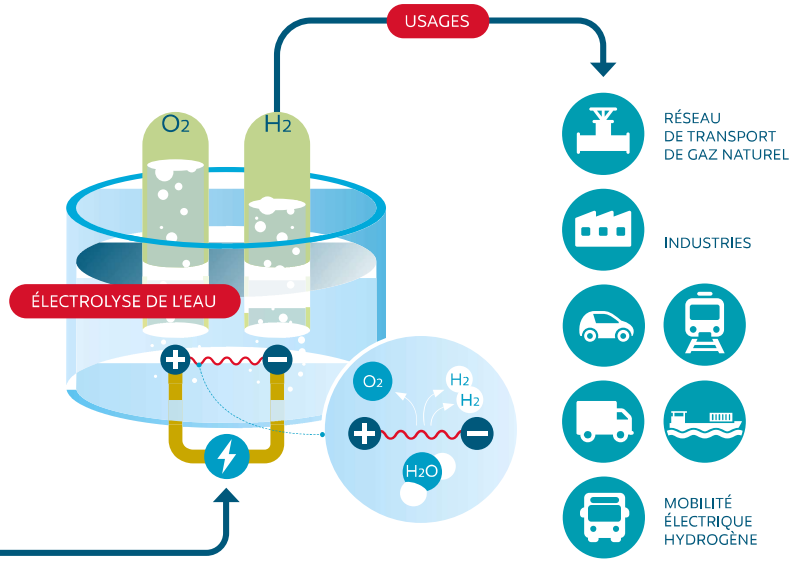
Écosystèmes territoriaux hydrogène

Dès 2012, CNR a commencé à travailler sur l'hydrogène avec pour ambition de développer différentes formes de stockage. L'hydrogène renouvelable est un gaz, stockable contrairement à l'électricité, qui peut être produit par électrolyse de l'eau. Son process est alimenté par de l'électricité issue de sources d'énergies renouvelables, dans une réaction réversible émettrice de très peu de dioxyde carbone responsable du changement climatique.
Ce vecteur énergétique permet de réunir les réseaux d'électricité et de gaz et génère des synergies importantes. Transformée en hydrogène, l'électricité devient stockable. L'hydrogène peut à son tour être converti en électricité ou être utilisé directement, pur ou mélangé au gaz naturel, voire converti en méthane de synthèse, pour tous les usages du gaz. L'hydrogène est placé au cœur de notre stratégie d'innovation.

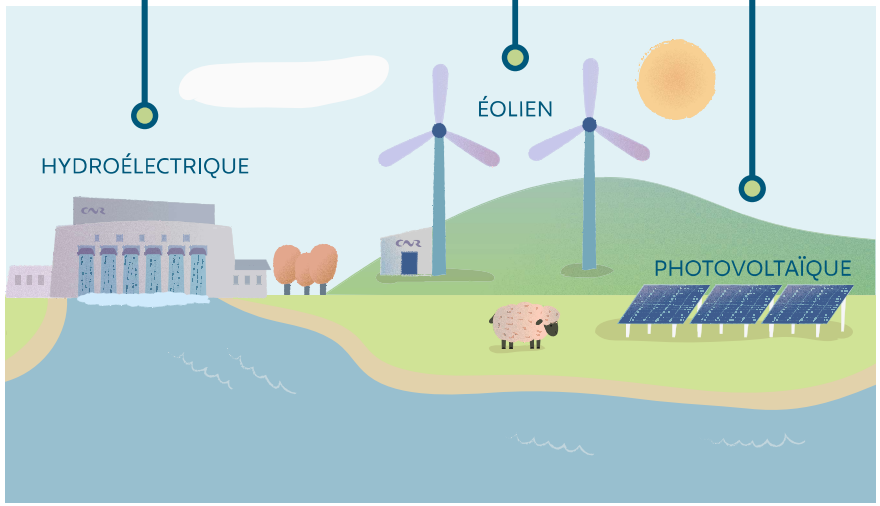
2 PROJETS SONT ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE

- **OH2 Port de Lyon :** Implanter sur le port de Lyon une usine de production d'hydrogène renouvelable pour répondre aux besoins du territoire en matière de mobilité verte (fleuve, rail, logistique portuaire, logistique urbaine).
- **OH2 Pierre Bénite :** Implanter à proximité immédiate de l'usine hydroélectrique CNR de Pierre-Bénite une unité de production destinée à fournir en hydrogène renouvelable les industriels de la vallée de la chimie par hydrogénoduc.

L'hydrogène renouvelable est un élément amené à jouer un rôle central dans la transition écologique. Son développement contribue à répondre aux enjeux du stockage de l'électricité d'origine renouvelable, de la mobilité durable et de la décarbonation de l'industrie, tout en permettant aux territoires de développer une filière innovante et créatrice d'emplois.



— L'hydrogène renouvelable est un élément amené à jouer un rôle central dans la transition écologique. —

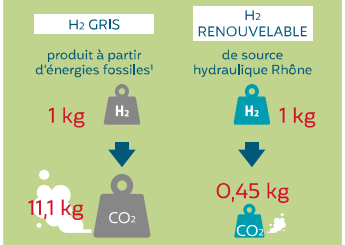


SES + GRÂCE AU STOCKAGE

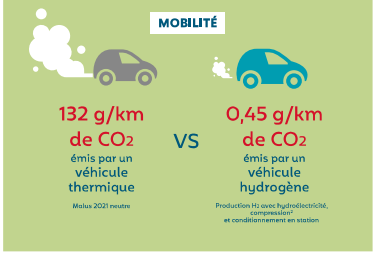
- Répond à la variabilité des énergies renouvelables en permettant de stocker les surplus
- L'hydrogène stocké peut être retransformé en électricité en période de sous-production des énergies renouvelables
- Cette transformation permet une meilleure intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique pour répondre à la demande et améliore ainsi leur valorisation

SES + ENVIRONNEMENTAUX

L'hydrogène renouvelable présente des avantages écologiques par rapport à l'hydrogène « gris », issu de la transformation d'énergies fossiles (charbon ou gaz naturel).



SES + POUR LA MOBILITÉ DURABLE



1 : par vaporeformage de gaz naturel
2 : hydrogène compressé à 200 bars
Données issues d'une analyse du cycle de vie « craddle to gate » de la Base Carbone de l'ADEME.

RETOUR AU SOMMAIRE

PROMOUVOIR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE VERTE

+ de 200
citoyens-investisseurs se sont engagés pour le projet solaire de Beaucaire



Circuit court et local

CNR a lancé plusieurs projets à financement participatif afin d'associer les habitants du territoire à ce projet de transition énergétique :

• **Parc solaire de Beaucaire 2 (Gard) :** mis en service en janvier 2022, cette centrale a bénéficié d'un financement participatif record d'un million d'euros. Ce sont près de 209 citoyens-investisseurs qui ont participé entre 100 € et 50 000 € et se sont engagés dans la transition énergétique de leur territoire.

• **Parc solaire d'Erôme-Gervans (Drôme) :** CNR et la SEM Energie Rhône Vallée ont souhaité mettre en œuvre un financement citoyen. Une campagne de financement participatif a été lancée au premier semestre 2021 sur la plateforme Enerfip, avec une priorité donnée aux riverains du projet. Près de 300 000 euros ont ainsi été collectés au cours de cette campagne auprès de 249 investisseurs au total. 40 % du montant a été investi par des habitants de la communauté de communes Arche Agglo.

• **Parc solaire de Susville (Isère) :** après un premier projet photovoltaïque de 5 MWc construit en 2017 sur l'emplacement des anciens fours sécheurs de l'industrie minière, un second projet sera mené sur un terrain de 12,1 ha. Ces projets sont une opportunité pour le territoire de tourner la page du charbon au bénéfice de l'énergie photovoltaïque. Les porteurs de projets ont fait appel aux citoyens en leur donnant l'opportunité de participer à leur échelle à la reconversion énergétique de leur territoire, grâce à une campagne de financement participatif (premier trimestre 2022).

RETOUR AU SOMMAIRE

ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS



3,827
millions de tonnes transportées sur le Rhône

73 362
conteneurs transportés sur le Rhône

Contribuer à la croissance d'une navigation plus « verte » en vallée du Rhône

Emettant jusqu'à 5 fois moins de CO_2 à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des mobilités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Encore loin de la saturation au vu des infrastructures réalisées (chenal navigable, écluses, appontements...), son développement sur le Rhône permettrait de réduire l'empreinte écologique de l'approvisionnement urbain ainsi que la congestion routière et les nuisances sonores.
Avec VNF et l'ensemble des parties prenantes fluviales et maritimes, CNR a signé fin 2021 les « Engagements pour la Croissance Verte (ECV) » du secteur fluvial avec pour ambition de contribuer à une forte croissance du fret sur le Rhône à l'horizon 2030 et à une augmentation de 30 % du transport de passagers.
Il s'agit, en premier lieu, de favoriser le report vers la voie d'eau du trafic de marchandises en provenance du Grand Port Maritime de Marseille et à destination de l'axe Rhône-Saône-Méditerranée, et de concourir au verdissement des motorisations. Dans cette optique, CNR est déjà engagée dans un certain nombre d'actions en faveur du verdissement, notamment le Projet ÔH2 (voir développement « Écosystèmes territoriaux hydrogène ») et Quai des Énergies au Port de Lyon qui, à terme, permettront d'alimenter en hydrogène renouvelable une partie de la flotte fluviale. CNR s'est également engagée à déployer de nouvelles infrastructures d'alimentation en électricité à quai (bornes électriques haute puissance) pour les bateaux de transport de passagers à partir de 2023 (Lyon (quai Fillon), Vienne, Viviers, Valence, Avignon, Arles ou Port-Saint-Louis du Rhône), et à étudier la possibilité de déployer des bornes électriques à quai adaptées aux besoins des bateaux de transport de marchandises, au Port de Lyon et sur d'autres ports de l'axe (Loire-Sur-Rhône, Salaise-Sablons, Portes-Lès-Valence, Arles...).

TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES EN 2021

	2020	2021	VARIATION PAR RAPPORT À 2020
Tonnage transporté (en milliers de tonnes)	3 690	3 827	+3,72 %
Flux (tonnes x km)	852	907	+6,45 %
Nombre de conteneurs EVP	65 516	73 362	+11,98 %
Nombre d'éclusages	56 802	67 843	+19,44 %
TGIN Temps global d'interruption de la navigation	1 140 h 30	109 h 17	

Une alliance Fer/Fleuve au service du report modal et de la transition écologique (blockchain)

Janvier 2021, SNCF Réseau et Voies navigables de France officialisent à Lille leur partenariat national. Dix mois plus tard, l'heure est à la déclinaison opérationnelle sur l'axe Rhône-Saône à travers la signature le 24.11.2022 d'un protocole d'axe en faveur du développement des trafics fret intermodaux. Il s'agit d'une véritable alliance fer/fleuve permettant de renforcer la complémentarité opérationnelle entre réseaux ferrés et fluviaux pour construire des chaînes logistiques bas carbone économiquement pertinentes. Une des actions est notamment de faire la promotion de la solution innovante s'appuyant sur la technologie blockchain pour mettre en relation, de manière rapide et sécurisée, les nombreux acteurs sur la même chaîne logistique et développer ainsi une meilleure intermodalité. Un éco calculateur permettra également d'objectiver l'impact positif du report modal.

RETOUR AU SOMMAIRE

Tourisme fluvial

CNR contribue au rayonnement du territoire rhodanien par des actions de développement du tourisme, ainsi que des actions suscitant l'intérêt des populations de la vallée du Rhône pour leur fleuve. Dans une logique partenariale notamment à travers ses Missions d'Intérêt Général, CNR accompagne les collectivités et associations désireuses de valoriser leur territoire, notamment par le sport et les loisirs.
CNR a participé en 2021 à la finalisation de l'étude pilotée par VNF portant sur la programmation de la façade fluviale de Port-Saint-Louis-du-Rhône, comportant un secteur dédié à l'accueil des bateaux de fret (fluviomaritimes et barges fluviales) et un secteur dédié au tourisme fluvial. La création d'un syndicat mixte ouvert « Provence fluviale », destiné à encourager la croisière fluviale et à améliorer l'attractivité et la qualité de service sur 4 sites dans les Bouches du Rhône (dont Arles, Tarascon et Port-Saint-Louis-du-Rhône) est envisagée pour 2022.
CNR a contribué à la mise en place d'un Club de la Croisière à l'échelle de l'axe Rhône-Saône, la réunion de lancement a été organisée le 6 mai 2022.

+ 20,42 %
de bateaux de plaisance éclusés en 2021 par rapport à 2020



TOURISME FLUVIAL EN 2021

	2020	2021	VARIATION PAR RAPPORT À 2020
Bateaux de plaisance éclusés	6 884	8 290	+20.42 %
Bateaux de croisière éclusés	1 886	6 028	+219 %
Passagers transportés	16 628	60 301	+262.65%

Dans sa logique de développement touristique, CNR continue de contribuer aux projets de mobilités douces, le tourisme fluvial et l'aménagement des abords du Rhône. Le 1er octobre 2021, était inauguré le réaménagement de la halte fluviale et de la Place du Quai Farconnet, lieu emblématique d'Arche Agglo qui positionne la commune de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) comme un pôle touristique attractif centré sur le fleuve. Un autre bel exemple d'ancrage territorial est la fin des travaux de mise en valeur de la façade fluviale de Baix (Ardèche), village connecté avec la Lône de Géronton en cours de restauration par CNR.

Bornes de recharge pour les véhicules électriques

En concertation avec les collectivités locales, CNR a aménagé un réseau de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques composé de 27 stations le long du Rhône, du lac Léman à la Méditerranée. Cet axe de circulation vert facilite les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VALLÉE DU RHÔNE)

BILAN	2018	2019	2020	2021
Nombre de bornes	54	54	55	55
Nombre de recharges réalisées	5 704	8 600	14 321	20 750
Consommation délivrée MWh	84.177	154.8	265	381
Moyenne KWh/recharge	14	18	18.5	18
Equivalent km (hypothèse : 180 Wh/km)	467 650	860 000	1 472 000	2 240 030
Tonnes de CO_2 évitées en direct* (hypothèse : 180 Wh/km)	98	171	293	391

* L'hypothèse retenue est celle d'une consommation moyenne de 180 Wh/km, qui s'appuie sur la valeur médiane communiquée en 2018 dans l'étude « Quelle contribution du véhicule électrique à la transition écologique en France ? » menée par la Fondation pour la Nature et l'Homme.

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE SUR LES SITES ET AMENAGEMENTS CNR

	2018	2019	2020	2021
Nombre de prises en service	**98**	**114**	**128**	**148**
Nombre de bornes en service	**50**	**58**	**65**	**71**
Nombre de charges	7 543	8 470	7 407	11 216
Consommation totale (MWh)	71.3	92.5	94.7	161
Moyenne par recharge (kWh)	9.46	10.93	12.79	14.5
T eqCO_2 évités*	**94.5**	**122.5**	**125.39**	**180**

20 750
recharges réalisées sur les 27 stations de recharge rapide aménagées le long du Rhône



Une recharge rapide possible tous les
30 km

RETOUR AU SOMMAIRE

ViaRhôna

Attractif pour découvrir la vallée du Rhône en douceur, cet itinéraire cyclable de 817 km relie le lac Léman à la Méditerranée et s'intègre au réseau européen de véloroutes. **CNR cofinance la réalisation de ViaRhôna, dont 50 % sont situés sur son domaine concédé.** Aujourd'hui aménagée à 87 % sur l'ensemble de son linéaire qui va de la frontière suisse à la mer, dont 55 % en voies vertes, ViaRhôna devrait être achevée pour 2022.

CNR participe aux instances de gouvernance de ViaRhôna (comité d'itinéraire et comité technique). L'année 2021 a été consacrée à travailler aux bases d'un futur accord de partenariat au-delà de 2021 autour de :

- L'élargissement et la territorialisation de la gouvernance, avec l'émergence de gouvernances par tronçons (Léman-Lyon / Lyon-Avignon / Avignon-Mer)
- La mise en avant des atouts environnementaux de l'itinéraire dans la définition du produit touristique
- La gestion dynamique de la marque ViaRhôna

Dans le cadre de la finalisation de l'itinéraire Viarhôna, CNR a poursuivi en 2021 son accompagnement des derniers tronçons, avec la signature des conventions de partenariat suivantes :

- Franchissement du Fier, porté par le département de Haute Savoie
- Section de Serrières à Motz, portée par le département de Savoie

En septembre 2021 a été inaugurée la passerelle reliant La Balme (73) à Virignin (Ain).

817 km
longueur de la ViaRhôna entre le Léman et la Méditerranée



21 %
de la flotte de véhicules CNR est aujourd'hui rechargeable ou hybride

Des déplacements plus vertueux

CNR a maintenu en 2021 son dispositif d'éco-subvention pour l'achat de moyens de locomotion électriques pour ses salariés, à condition de garder le véhicule concerné pendant 3 ans minimum :
La flotte de véhicules pour les déplacements professionnels de CNR se « verdit » puisque 21 % de des véhicules sont aujourd'hui rechargeables ou hybrides, soit 80 véhicules électriques et 7 hybrides rechargeables. Près de 28 Vélos à Assistance Électrique (VAE) sont également à disposition sur plusieurs sites CNR pour un usage principalement professionnel pour les rendez-vous extérieurs (pas de stationnement ni de pollution) ou pour effectuer certains trajets entre nos usines et le barrage. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels des collaborateurs, tout en améliorant leur bien-être en leur permettant de pratiquer une activité sportive en toute sécurité - le prêt de casque et d'une chasuble de sécurité est incluse.

SUBVENTION À L'ACHAT DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LES COLLABORATEURS CNR (NOMBRE D'ACHATS)

		2019	2020	2021
Achat de vélo électrique	200 €	26	31	30
Achat voiture électrique neuve	1 200 €	7	11	19
Location longue durée de voiture électrique neuve		4	12	42

Afin de favoriser le report modal de la voiture individuelle vers des moyens de transports doux : transports en commun, covoiturage, vélo... CNR propose des accompagnements financiers pour les salariés ainsi que des journées de sensibilisation (challenge mobilité et Semaine Européenne du Développement Durable).
Pour l'édition 2021 du challenge mobilité, les salariés du siège et du port ont rejoint les équipes des Directions Territoriales. Aussi, ce sont près de 201 salariés CNR qui se sont inscrits et ont relevé le défi, représentant au total 2 690 km (ces chiffres doivent être replacés dans le contexte de la crise sanitaire). Des ateliers ont notamment été organisés tels qu'un simulateur à l'écoconduite ou encore l'organisation de tests au vélo électrique sur nos parkings.

ABONNEMENTS PDE

	2020	2021
Abonnement TCL : CNR favorise l'utilisation des transports en commun aux agents en CDI, CDD, alternance : un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass	95	86
Abonnement SNCF : CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement de la SNCF dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train sur le trajet domicile/travail	25	52
Abonnement combiné SNCF/TCL	26	2
Formule VELO : CNR propose un kit vélo qui comprend un carnet de 10 tickets TCL par mois et un lot d'équipements valable 4 ans (un gilet fluorescent, une pèlerine anti-pluie, un casque et un sac à dos) ainsi que la possibilité d'effectuer une révision annuelle de leur vélo	93	114
Abonnement combiné SNCF ou TCL /VELO	5	7
TOTAL	**244**	**291**

CNR soutient les démarches vertueuses de logistique urbaine fluviale à destination des centres-villes. Le projet de la société strasbourgeoise ULS consiste à développer à partir d'un entrepôt localisé sur le Port de Lyon, une liaison quotidienne fluviale entre le port et le quai Morand (Lyon). À partir de ce quai, des vélos à assistance électrique avec remorque assureront la distribution dans les commerces du centre-ville (café, restaurant, boulangerie, colis divers).

RETOUR AU SOMMAIRE

COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



209
visites en 2021 pour les sites de Génissiat et Bollène

Communication pédagogique

Consciente de l'importance de la communication comme moyen d'éveiller les consciences des plus jeunes et des moins jeunes, CNR a entrepris ces dernières années une démarche de tourisme industriel en ouvrant certains de ses sites au public (d'abord Génissiat, puis Bollène et bientôt Pierre-Bénite). Cette initiative s'accompagne d'une volonté de faire découvrir aux plus jeunes les activités et métiers de CNR et, plus largement, le monde des énergies renouvelables à travers la réalisation de divers supports de sensibilisation destinés aux enfants et scolaires (livret jeu, jeu de cartes, coloriage...).

Les deux sites de tourisme industriel ont été rudement marqués par la crise sanitaire : même si les parcours ont pu être rouverts durant l'été avec un protocole sanitaire strict et une adaptation des circuits, ils sont restés fermés au public pendant de nombreux mois en 2020, ce qui explique la variation des chiffres.
Profitant de cette accalmie forcée, CNR a organisé des reportages pour faire connaître les sites au grand public.

En 2021, CNR et EnergieTEAM ont accueilli sur le parc éolien de Beaufou sur la Communauté de communes Vie et Boulogne en Vendée, les 50 élèves de CM1-CM2 de la commune ainsi que 130 habitants des alentours lors de visites organisées pour répondre à leurs interrogations, présenter l'énergie éolienne et les réflexions menées pour un rééquipement du parc avec des machines plus performantes.

TOURISME INDUSTRIEL						
	GÉNISSIAT			BOLLÈNE		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Ouverture	13/03/2018			01/02/2019		
Visiteurs	8 119	1 050	1 374	5 643	893	966
Scolaires/étudiants	3 002	0	285	2 727	389	178
Visites	496	118	105	354	102	104
Jours de visites	181	68	60	168	55	67
Vente de billets (€)	35 237	6 391	8 097	15 649	3 475	5 371
Nb de guides conférencières	4	3	3	4	3	3

RETOUR AU SOMMAIRE

Médiatisation : 2 400 retombées presse enregistrées en 2021

Plusieurs reportages BRUT nommés « Sur la route du Rhône » ont mis en avant les coulisses du Port de Lyon, l'embranchement Rhône-Saône ainsi que la découverte de l'une des centrales hydroélectriques les plus puissantes du Rhône (Bollène). Ce nouveau format est un véritable succès avec plus d'un million de vues à chaque épisode.

Grâce à l'exposition « Visages du Rhône », CNR a donné une visibilité nationale au « fleuve-roi » permettant une découverte de ses multiples facettes : espaces naturels, usages dédiés aux aménagements hydroélectriques et à la navigation, sa contribution aux activités économiques et de loisirs, sa ressource en eau pour l'agriculture, mais aussi sa fragilité et les enjeux de transition écologique qui lui sont liés. Cette exposition regroupant une sélection de photos de Camille Moirenc s'est affichée en grand format au Sénat à Paris, en partenariat avec CNR, Actes Sud, IAGF et les cantons suisses de Genève, du Valais et de Vaud.

Congrès mondial de la nature UICN

Mobilisée pour la nature, les fleuves et leur préservation, CNR était présente au congrès mondial de la nature de l'UICN. Il s'agit de la plus grande manifestation internationale dans le domaine de la biodiversité, réunissant plus de 170 pays et plus de 1 400 organisations de la société civile autour de cette thématique. Cet évènement d'envergure préfigure également la quinzième Conférence des parties (COP15) de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB) qui se tiendra en Chine en 2022.
CNR a été partenaire du Ministère de la Transition Écologique dans l'organisation de cet évènement durable. En effet, CNR a couvert la consommation électrique du Congrès par des garanties d'origine issues de sources renouvelables depuis son unité de production hydroélectrique de Bollène, située à moins de 150 km du lieu de l'évènement, et contribuera de ce fait au respect de la norme ISO 20121. Par ailleurs, CNR a également accueilli les congressistes sur son stand au sein des Espaces Génération Nature, organisé différents évènements avec ses partenaires, et participé à de nombreux débats tout au long du Congrès, afin d'apporter la démonstration que protection de la nature et développement économique de la vallée du Rhône peuvent aller de pair.

+ d'1 M
de vues sur internet des reportages BRUT «Sur la route du Rhône»



Exposition
Visages du Rhône



Congrès mondial
de la nature de l'UICN



RETOUR AU SOMMAIRE

Axe 3

Accompagner le développement des territoires

RETOUR
AU
SOMMAIRE



FAIT MARQUANT

35 000 t

de mâchefers (issues de l'incinération) réutilisées dans le process industriel de fabrication de pré-fabriqués pour le BTP

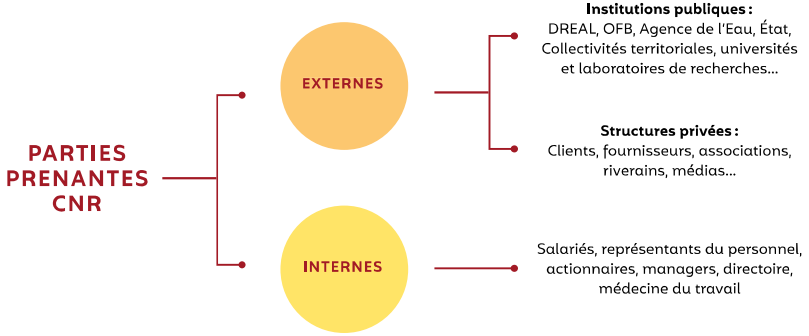
Le 22 septembre, une journée d'échanges autour de l'écologie industrielle et des démarches d'économie circulaire du Port de Lyon a été organisée par le réseau régional Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), dont fait partie CNR, et le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD). Etaient présents des gestionnaires de sites tels que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne Rhône Alpes, l'ADEME. De nouvelles pistes de synergie entre les participants ont été identifiées comme le montage de groupement de producteurs ou encore la mutualisation d'achats d'énergie entre entreprises installées sur un site... De beaux projets en perspective !

RETOUR AU SOMMAIRE

CONSTRUIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES DES PROJETS DURABLES

Les parties prenantes de CNR

CNR développe un dialogue continu et adapté avec ses nombreux partenaires. Ses missions historiques tout comme les actions qu'elle mène dans des domaines variés la mettent en contact avec une multitude de profils différents.



Cette constellation forme un écosystème que CNR a à cœur de préserver. Afin de bien cibler les priorités au cœur de sa stratégie de développement durable CNR a souhaité recueillir, à travers une analyse de matérialité, l'opinion de ses parties prenantes pour mieux comprendre leurs attentes vis-à-vis de la démarche RSE de l'entreprise et tester la pertinence des 19 engagements. L'écoute des parties prenantes internes et externes est, en effet, un élément fondateur de la démarche RSE de CNR. Un bureau d'études spécialisé accompagnera CNR en 2022 pour cartographier et identifier les enjeux de RSE les plus importants pour CNR et ses parties prenantes. La mission consistera à mettre en place et animer des dispositifs de consultation et de dialogue avec les parties prenantes internes et externes, proposer à la gouvernance CNR une priorisation des enjeux RSE et enfin définir les objectifs et indicateurs de pilotage de la performance globale.

Prolongation de la concession

La concession d'aménagement d'exploitation du Rhône a été confiée à CNR en 1934 pour une durée de 75 ans, qui démarre à partir de la date de construction du premier barrage en 1948 – soit jusqu'en 2023.
La loi "Aménagement du Rhône" portée par le Député de la Savoie, Patrick Mignola, a été définitivement adoptée par le Parlement le 28 février 2022. Elle conforte et modernise le modèle de CNR pour la gestion intégrée du fleuve Rhône. Pour notre nouvelle Présidente Laurence Borie-Bancel « *L'adoption de ce texte voté à l'unanimité est source d'une immense fierté pour nos 1400 salariés. Le modèle de gestion intégrée du fleuve -unique en son genre -est préservé. Nos missions sont adaptées pour apporter des solutions à l'urgence climatique. La concertation avec les territoires, déjà notre marque de fabrique, est encore renforcée. Les enjeux de biodiversité seront encore plus indissociables de nos missions. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de notre entreprise et la projette jusqu'en 2041.* »

+ 80 km *de fleuve*

1,2 md€ *d'investissement sur 20 ans*

+ 3 000 ha *de domaine concédé*



RETOUR AU SOMMAIRE

Plan 5Rhône

Depuis 2003, CNR assure en plus de ses missions historiques et solidaires, des missions d'intérêt général au service des territoires traversés par le fleuve. Dans le cadre de la prolongation de la concession du Rhône jusqu'en 2041, les missions d'intérêt général deviennent des plans quinquennaux, les plans 5Rhône. Encore plus à l'écoute de ses parties prenantes, CNR consacrera désormais au plan 5Rhône un budget ferme de 165 millions d'euros sur 5 ans. Ce montant est réparti sur 5 volets :

- **Développer les énergies renouvelables innovantes** et de rupture dans la vallée du Rhône avec notamment la construction de la petite centrale hydroélectrique de Vallabrègues…
- **Renforcer la navigation sur le Rhône :** avec le développement du Port de Lyon et d'un tourisme fluvial plus respectueux de l'environnement…
- **Préserver l'environnement :** en poursuivant la restauration des Vieux-Rhône et protégeant la biodiversité terrestre et aquatique
- **Accompagner les projets du territoire :** en finalisant la voie cyclable Viarhôna et poursuivant l'aménagement des berges…
- **Contribuer à une agriculture plus durable et saine :** en optimisant les réseaux d'irrigation et les consommations électriques des exploitants agricoles, puis en soutenant notamment l'agroécologie à travers des appels à projets…

Afin d'être à pied d'œuvre dès l'approbation de la prolongation de la concession du Rhône, CNR a poursuivi en 2021 l'élaboration par anticipation du 1er Plan pluriannuel quinquennal initié dès 2020.
Ainsi, suite aux cinq réunions thématiques spécifiques selon les volets d'intervention du Schéma directeur organisées avec les services de l'État (DREAL, DGEC, DGITM, DRAAF…), en juin 2020, le 1er Plan 5Rhône a été affiné dans son contenu (opérations, grandes familles d'actions à soutenir…) et dans les montants prévisionnels dédiés à chaque volet.

Le projet de 1er Plan 5Rhône a ensuite fait l'objet de présentations pour avis auprès des comités de suivi de l'exécution de la concession à deux reprises courant 2021 :

- En janvier – février 2021, les 3 commissions territoriales du comité de suivi ont été informées des modalités d'élaboration, de validation et de suivi des futurs plans pluriannuels quinquennaux. De plus, ces commissions ont été consultées de façon prospective sur le contenu de chaque volet ainsi que l'équilibre financier entre les volets,
- En septembre 2021, les 3 commissions territoriales ont été consultées sur le projet de 1er Plan 5Rhône in extenso, intégrant aussi dans son annexe une charte d'investissement destinée à décrire les principes fondamentaux de l'investissement de CNR, la méthode de sélection et d'évaluation des projets, les dispositions financières applicables aux projets subventionnés et les modalités de candidature, de suivi et d'évaluation des actions.

Le 1er Plan 5Rhône a également fait l'objet de présentations à l'automne auprès des collectivités, notamment la Métropole de Lyon, la Région Sud et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Une présentation au Conseil Départemental des Bouches du Rhône sera programmée au cours du 1er semestre 2022.

496 M€
investis par CNR dans les missions d'intérêt général depuis 2004



RETOUR
AU
SOMMAIRE

Actions de partenariat ou de mécénat

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires. Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et selon une logique d'équilibre des contreparties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en Comité Mécénat Partenariat (CMP) au moins deux fois par an.
Le CMP composé notamment des Directions Territoriales de CNR a pour objet de garantir l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU. Cette approche sur mesure respecte les spécificités de chaque demandeur, tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente, équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

ÉDUCATIF ET EXPERTISE MÉTIERS
Il s'agit des actions pédagogiques contribuant à une meilleure connaissance des énergies renouvelables, des métiers de CNR, du patrimoine fluvial et écologique du Rhône ainsi que des colloques et congrès qui mettent en avant notre expertise métier. Les actions les plus significatives se font en lien avec de grandes écoles lyonnaises telles que l'EM Lyon, l'INSA.
CNR privilégie la préservation et la valorisation du patrimoine dans sa dimension rhodanienne lors d'opérations événementielles ou éducatives : l'objectif est de soutenir des événements ou pratiques culturelles ancrés localement.

SOLIDARITÉ
Ces actions contribuent à la solidarité et l'insertion des publics fragiles : les actions les plus significatives sont le soutien financier et logistique aux Banques Alimentaires des 17 départements où sont installés des sites de production CNR, le soutien à l'Handisport, ou encore l'appui financier au Centre Ressource Cancer de Montélimar.
CNR a également renouvelé son soutien à l'association Habitat & Humanisme Rhône par une contribution financière destinée à l'acquisition de véhicules électriques permettant de verdir la flotte existante de cette association.

SPORTIF
CNR favorise en priorité les sports nautiques pratiqués sur le Rhône et les activités sportives pratiquées sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité. CNR est mécène de tous les clubs d'aviron de la Vallée du Rhône et soutient les actions d'accès pour tous à l'aviron santé et l'insertion des publics fragiles.



Depuis 2008
Soutien à la Fédération des banques alimentaires

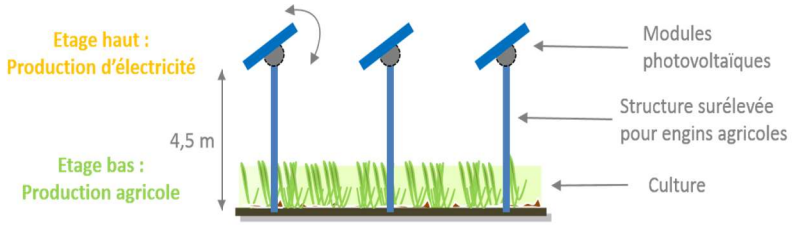


RETOUR AU SOMMAIRE

SOUTENIR LA MUTATION DES PRATIQUES AGRICOLES

L'agrivoltaïsme et le projet « Parcelles du Futur »

L'agrivoltaïsme est une solution énergétique pour accompagner le monde agricole dans ses transitions.
Le principe consiste à modifier en continu l'orientation et le positionnement des panneaux photovoltaïques pour qu'ils répondent aux besoins de la plante cultivée en-dessous. Des capteurs vont relever les paramètres de croissance de la plante, que ce soit la température, l'hygrométrie, la luminosité, son état de stress... pour faire remonter l'information. Des algorithmes permettent ensuite de traduire ces données pour donner la bonne inclinaison aux panneaux.
Selon les événements météos prévus, les panneaux pourront également se mettre en position horizontale pour protéger les plantes, en cas d'épisode de grêle par exemple. L'objectif est que le système agrivoltaïque apporte un bénéfice à la plante en premier lieu, tout en produisant de l'électricité.



CNR s'est orientée vers l'agrivoltaïsme avec le soutien de la Région Rhône-Alpes sur la création d'un projet de « Parcelles du Futur ». Celui-ci prévoit 2 sites d'expérimentation, où sont cultivées à chaque fois deux parcelles de même taille : une avec un système agrivoltaïque et l'autre sans, c'est la parcelle « témoin ». Le projet a poursuivi son développement en 2021 puisque le permis de construire a été déposé et est actuellement en cours d'instruction pour envisager un début de construction courant du printemps 2022.
Ce système permettra de comparer avec les mêmes conditions de culture, les bénéfices apportés par le système agrivoltaïque sur le développement des plantes.
L'expérimentation vise à démontrer que la gestion d'un microclimat, généré par les panneaux solaires mobiles déployés au-dessus des zones de cultures, permet de les protéger face aux aléas climatiques, d'en augmenter la productivité, de diminuer la consommation d'eau tout en répondant aux besoins essentiels de la plante.

6 000 m²
Expérimentation agrivoltaïque au lycée horticole de Dardilly (Rhône)



Agro-écologie

CNR poursuit le travail pour définir son positionnement sur les projets d'agroécologie et d'alimentation avec la participation aux ateliers de travail du Varenne Agricole de l'Eau, l'intégration au réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux, des réunions d'échanges avec les DRAAF ou le suivi des expérimentations financées par CNR (partenariats avec Oxyane, le SMHAR, les Chambres d'Agriculture, l'ISARA...).
CNR encourage des pratiques agro-écologiques, respectueuses de la vie du sol et de la biodiversité, qui favorisent l'équilibre et la résilience des milieux naturels. Elle apporte son soutien à la plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques) d'Étoile-sur-Rhône (Drôme) qui, sur 20 hectares du domaine concédé, facilite le transfert des méthodes biologiques vers les exploitations conventionnelles. Depuis 2015, elle travaille en partenariat avec la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'ISARA Lyon pour un suivi scientifique sur le long terme de pratiques agricoles associant performances environnementales et économiques. Des programmes d'évaluation des atouts agronomiques de la culture de céréales pérennes, de couverts végétaux, ou encore de l'association de céréales et de légumineuses sont menés dans le sillon rhodanien.

Présence au salon Tech&Bio : retour sur la 4e participation de CNR

Le salon Tech&Bio s'est déroulé du 21 au 23 septembre 2021. Ce lieu unique rassemble tous les professionnels du monde agricole afin de partager les techniques les plus innovantes pour une agriculture durablement performante. Sur place, les équipes se sont attelées à promouvoir les solutions proposées par CNR en matière d'énergie pour les agriculteurs dont l'agrivoltaïsme, les serres photovoltaïques, et le photovoltaïque flottant.
Notre partenariat avec le monde agricole concerne notre histoire, notre ADN et fait écho à nos 3 missions historiques et solidaires : produire de l'électricité, développer la navigation et irriguer les terres agricoles.
Cette 8e édition, proposait des démonstrations, ateliers techniques et près de 80 conférences. CNR a pu intervenir à la table ronde des Talents et remettre les trophées aux Talents !

RETOUR AU SOMMAIRE

FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

Impact territorial de l'activité de CNR

Les actions de CNR génèrent des emplois induits dans le tourisme (tourisme fluvial, industriel, ViaRhôna...) et dans les loisirs (stades nautiques, bassins de joutes, pratique de l'aviron...) mais aussi près de 5 000 emplois directs grâce aux 172 entreprises présentes sur les sites industriels et portuaires. Au nombre de 21, ces sites industriels et portuaires (dont le Port de Lyon Edouard Herriot) ainsi que 4 zones d'activités, sont situés dans le périmètre de la concession et ont un fort impact économique le long de la Vallée du Rhône.

En 2021, le site d'Arles a accueilli trois nouvelles installations industrielles qui pourront générer à terme près de 120 emplois sur le site. Occupant la parcelle de 7,5 hectares connectée à la voie ferrée, le transporteur et logisticien Combronde a ouvert durant l'été 2021 sa plateforme pour traiter les eaux de Nestlé Waters. Cette implantation a permis de créer 30 emplois à Arles et de développer entre 3 et 5 trains par semaine en fonction des périodes. Une seconde phase sur un foncier complémentaire de 2,5 à 3 hectares, permettra de créer 15 emplois supplémentaires et de traiter au total 6 à 8 trains semaine. Royal White Cement (RWC), déjà positionné au sud sur une parcelle près du siège du port fluvial pour importer du ciment blanc et gris spécialisé pour les gros ouvrages de génie civil, prévoit de se doter de nouveaux silos sur un terrain de 0,9 ha. Ce projet prévoit la création de 5 emplois environ et générera environ 100 kt/an de trafic fluvial la première année et une montée en puissance à jusqu'à 150 kt/an au cours des années suivantes. Le démarrage en exploitation de ce projet est prévu fin 2022.Enfin, joint-venture entre LyondellBasell et Suez, QCP (Quality Circular Polymers), spécialisée aux Pays-Bas dans le recyclage de plastiques, a validé en février 2021 son installation sur un terrain de 12 hectares pour une mise en exploitation en 2023. Cette implantation conforte les espoirs du port sur le transport de matériaux issus de l'économie circulaire.

Proximité des universités partenaires

CNR est toujours active auprès de nombreuses universités et organismes de recherche de la région et en particulier le CEA, INRAE, INSA, Centrale Innovation, ISARA, CNRS, INP Grenoble et des universités.

En partenariat avec l'entreprise CNR qui parraine la promotion 2023, l'École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement dite ENSE3 et la Cellule Entreprise et Innovation de Grenoble INP ont organisé du 10 au 26 mars 2021, la sixième édition du séminaire de créativité « Innover pour un avenir soutenable » à destination des 320 élèves de première année. CNR a proposé 2 projets sur lesquels ont travaillé une cinquantaine d'étudiants :

- Comment mieux associer et embarquer nos collaborateurs dans les actions de mécénat de l'entreprise
- La santé et sécurité au travail, sujet majeur dans nos entreprises qui nécessite une prise en considération moins « défensive » en vue d'une meilleure appropriation par les équipes

En 2021, le partenariat avec l'EM Lyon a été reconduit, notamment autour du programme TEM (Transforming Early Makers). Ce programme est une expérience entrepreneuriale collective de 3 mois durant laquelle 350 étudiants issus de 6 mastères spécialisés deviennent acteurs du monde qui se transforme et imaginent les nouveaux business models qui répondent aux principaux enjeux de société, avec l'objectif de porter un projet pré-incubable.

14 500
emplois directs et indirects générés par l'activité de CNR



RETOUR AU SOMMAIRE

SE CONDUIRE EN ACHETEUR RESPONSABLE

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

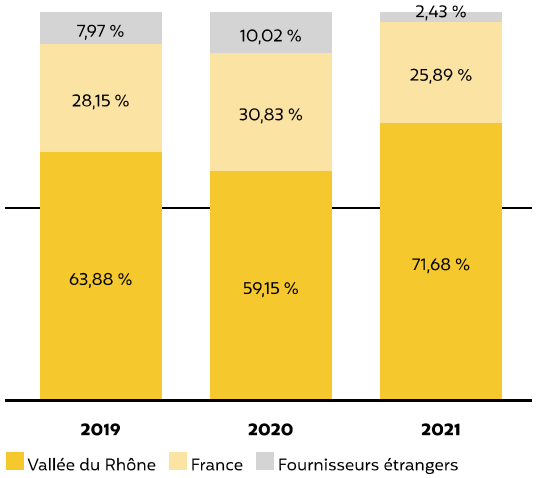
Dans le cadre du règlement de consultation, pour des achats supérieurs à 30 000 €, CNR exige que le soumissionnaire s'engage notamment à :

- Assurer la sécurité des personnels et des tiers, ainsi qu'à ne pas recourir au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Respecter les obligations environnementales et les prescriptions contenues dans la législation et la réglementation en matière d'environnement applicable dans le pays où s'effectue tout ou partie des prestations, et notamment celles relatives à la gestion des déchets (traitement, valorisation...) ;
- Limiter les rejets et utiliser des technologies sûres, respectueuses de l'environnement et économes en énergies ;
- Proscrire dans le cadre de la consultation et de l'exécution du contrat toute forme de corruption ;
- Faire respecter l'ensemble des dispositions précitées par ses sous-traitants et ses filiales

De plus, une notation RSE sur les appels d'offre témoins est désormais en marche afin de mieux choisir nos fournisseurs en fonction de notre stratégie RSE mais également de les inciter à prendre en compte les critères locaux et environnementaux dans leurs prestations. Parmi ces critères : les actions menées pour la préservation de l'écosystème, les programmes sociaux liés à l'emploi (part d'activités confiées à des entreprises d'insertion), certifications et labels obtenus, niveau de sous-traitance locale etc...

Fournisseurs locaux et engagés

Dans le cadre de sa politique RSE, CNR a mis un point d'honneur sur sa politique d'achat en favorisant et en augmentant sa part d'achats locaux.
97,57 % des achats sont réalisés sur le territoire national, dont 71,68 % dans les régions traversées par le Rhône, à savoir en Occitanie, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Auvergne-Rhône-Alpes. Seulement 2,43 % des achats sont effectués auprès de fournisseurs étrangers.





— CNR teste une notation RSE sur des appels d'offre témoins afin de mieux choisir ses fournisseurs et les inciter à s'engager dans une stratégie RSE. —

RETOUR AU SOMMAIRE



Axe 4

Placer l'humain au cœur de l'entreprise

RETOUR AU SOMMAIRE



FAIT MARQUANT

89/100
c'est l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes obtenu par CNR en 2021

CNR s'engage depuis 15 ans pour lutter contre le sexisme en milieu professionnel et le harcèlement au travail ! L'objectif est de faire évoluer les comportements, repenser nos manières d'interagir entre nous, changer les mentalités.

À ce titre, c'est un 6e accord pour une égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de CNR qui a été travaillé en 2021 avec les organisations syndicales représentatives et signé en janvier 2022. Cet engagement de la Direction CNR a pour objectif que les femmes et les hommes de l'entreprise bénéficient d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de classification, de promotion et de conditions de travail.

RETOUR AU SOMMAIRE

CONTEXTE : EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Emploi

CNR comptabilise, au 31 décembre 2021, 1 587 salariés dont 1 414 CDI. Les 3/4 de son effectif est constitué par des hommes, le collège Maîtrise représente plus de 45 % des effectifs.

EMPLOI	CADRE		MAÎTRISE		EXÉCUTION		TOTAL CNR		
	F	H	F	H	F	H	F	H	Total
Effectif total par collège au 31 décembre 2021	193	475	169	549	16	185	378	1 209	**1 587**
Nombre de CDI payés au 31 décembre 2021	170	452	138	500	3	151	311	1 103	**1 414**

ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF TOTAL PAR GENRE À FIN 2021

L'âge moyen tous sexes confondus est de 40,94 : 40,77 ans pour les femmes et 41 ans pour les hommes

TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			TOTAL	HOMMES			TOTAL	TOTAL
	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	F	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	H	
-25 ans	6	17	12	35	4	45	32	81	**116**
25-34 ans	41	35	1	77	70	121	72	263	**340**
35-44 ans	69	53	2	124	156	176	61	393	**517**
45-54 ans	54	44	0	98	169	153	9	331	**429**
+55 ans	23	20	1	44	76	54	11	141	**185**
Total	193	169	16	378	475	549	185	1 209	**1 587**



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE À FIN 2021

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre près de la moitié de l'effectif total.

RÉGIONS	AUVERGNE RHÔNE ALPES						PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR		OCCITANIE	ÎLE DE FRANCE
Département	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Rhône	Haute-Savoie	Bouches-du-Rhône	Vaucluse	Gard	Paris
CDI payés	144	20	288	39	700	18	4	63	135	3
TOTAL	**1 209**						**67**		**135**	**3**

EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS

CNR a recruté 78 personnes en CDI et 139 personnes CDD. Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 65 contrats d'alternance. CNR a opéré 4 ruptures conventionnelles, aucun licenciement, et 6 salariés ont démissionné.

RETOUR AU SOMMAIRE

Rémunération et évolution

MASSE SALARIALE

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2020 et 2021 est de + 5 %.

MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €)

	2020	2021
HOMMES	62 077 603	64 337 166
FEMMES	17 335 571	18 721 863
TOTAL	79 413 174	83 059 029

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2020 ET 2021

L'écart de rémunération est d'environ 8 % en faveur les cadres masculins, 11 % pour les agents de maîtrise masculins, et 4 % pour les agents d'exécution masculins. Finalement, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 1 %.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2020 ET 2021

		CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	TOTAL
Salariés statutaires 2020	HOMMES	6 502	3 932	3 007	**4 812**
	FEMMES	5 881	3 464	2 936	**4 693**
Salariés statutaires 2021	HOMMES	6 537	3 953	3 074	**4 884**
	FEMMES	6 078	3 565	2 966	**4 918**

Organisation du temps de travail

NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN

16 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 73 %.

NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN

SALARIES STATUTAIRES	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN	TOTAL
	< 32 H/S	32 H/S	TOTAL		
HOMMES	7	154	161	942	**1 103**
FEMMES	17	44	61	250	**311**
TOTAL	**24**	**198**	**222**	**1 192**	**1 414**

16 %
des salariés sont à temps partiel

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme s'élève à 2,97 % en 2021.



RETOUR AU SOMMAIRE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

MAINTENIR LA PRIORITÉ DONNÉE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Politique de management global des risques

Le management global des risques est au cœur des enjeux de CNR. Pour la première fois en 2021, l'entreprise se dote d'une Politique de Management Global des Risques, couvrant l'ensemble de ses activités avec pour objectif d'identifier, analyser, évaluer et prioriser les risques afin d'en assurer la bonne maîtrise En lien avec l'audit de maturité du dispositif de management des risques qui s'est déroulé au cours du second semestre 2021, les membres du Directoire et l'ensemble des directions ont travaillé en étroite collaboration pour écrire, modifier, commenter le document. Il a été validé et signé début janvier 2022.

CHIFFRES CLÉS DE LA DÉMARCHE

- 22 objectifs couvrant 18 activités
- 55 jours : période durant laquelle les entités ont fait remonter commentaires, questions et avis
- 70 % des commentaires et remarques des entités pris en compte
- 1 Politique chapeau de Management Global des Risques CNR (Groupe)

Initiatives en matière de santé/sécurité

Dans le cadre de sa politique santé-sécurité, CNR s'engage à apporter à l'ensemble des salariés CNR et des entreprises extérieures les meilleures conditions pour travailler en sécurité et préserver leur santé. À ce titre CNR est convaincue que tous les accidents, toutes les maladies professionnelles peuvent et doivent être évités et cherche à atteindre et maintenir l'objectif de zéro accident dans toutes ses activités, pour ses salariés comme ceux de ses prestataires intervenant sous sa responsabilité.

Dans le cadre de la dotation de travail annuelle, un peu plus de 9 500 articles auront été distribués à fin décembre 2021. Parmi ces articles, 2 700 articles (tels que chaussures, pantalons, blousons de travail, tee-shirts, etc...) ont été intégrés et commandés à des fournisseurs qui répondent aux engagements de RSE de CNR.

La campagne d'affichage « NE MASQUONS PAS NOS RISQUES » a été déployée sur l'ensemble de nos sites. Elle rappelle l'existence de nombreux risques métiers ou génériques malgré l'omniprésence du COVID dans le quotidien 2021.

ACCIDENTS

NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT CNR EN 2020 ET 2021

	2020	2021
Accidents avec arrêt	8	15
Accidents sans arrêt	3	10
Accident de trajet avec arrêt	4	2
Accident de trajet sans arrêt	1	1

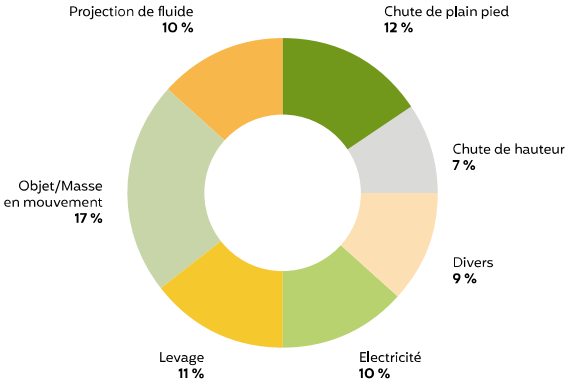
NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT CNR EN 2020 ET 2021

SALARIES	2020	2021
Taux de fréquence	3.6	6.6
Taux de gravité	0.06	0.33

NOMBRE D'ACCIDENTS SURVENUS AUX SALARIES DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES EN 2020 et 2021

	2020	2021
Nombre d'accidents avec arrêts	15	5
Nombre d'accidents sans arrêt	4	4

PRINCIPALES ORIGINES DES ACCIDENTS ET PRESQU'ACCIDENTS CNR ET ENTREPRISES EXTERIEURES (AVEC ET SANS ARRET)



RETOUR AU SOMMAIRE

Réunions des Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Le Comité Social et Économique (CSE) s'appuie sur 2 CSSCT qui, dans le cadre de leur périmètre respectif, ont en charge le traitement des sujets relatifs à la Santé, la Sécurité et aux Conditions de Travail. Elles préparent en amont les avis qui seront rendus par le CSE dans le cadre des informations-consultations sur son périmètre géographique et dans son domaine de compétence.

Une CSSCT « Siège » dont le périmètre géographique de compétence est celui des lieux de travail du Siège Social et des services rattachés (Siège Social à Lyon, CACOH, Port Edouard Herriot),
Une CSSCT « Vallée » dont le périmètre géographique de compétence est celui de l'ensemble des lieux de travail des Directions Territoriales. Présidées par la Direction des Ressources Humaines et Sécurité, elles sont composées chacune de 4 à 7 membres choisis parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE travaillant au sein des périmètres concernés.

NOMBRE DE RÉUNIONS SOCIALES	
2020	**2021**
CSE : 16 (dont 5 extraordinaires)	CSE : 15 (dont 3 réunions extraordinaires)
CSSCT « Vallée » : 4 (dont 0 extraordinaire)	CSSCT « Vallée » : 5 (dont 1 extraordinaire)
CSSCT « Siège » : 15 (dont 11 extraordinaires avec les membres du CSSCT « Vallée »)	CSSCT « Siège » : 7 (dont 2 extraordinaires avec les membres du CSSCT « Vallée »)

Visites de risques

En 2021 ce sont 815 visites de risques qui ont été réalisées, l'objectif de 700 visites annuelles a largement été atteint. Les thématiques sont principalement liées au cadre de travail dont les équipements de protection individuels et les mesures COVID 19 mais aussi les chutes de hauteur ou de plain-pied.

815
visites risques effectuées en 2021



RETOUR AU SOMMAIRE

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

4 %
des effectifs en contrat d'alternance



Politique de formation de CNR

Depuis plusieurs années, CNR a manifesté son engagement en faveur de la formation professionnelle continue comme vecteur, d'une part du développement des compétences de ses collaborateurs pour leur permettre de s'adapter à l'évolution des métiers et d'accéder à de nouvelles responsabilités, et d'autre part de l'accompagnement de ses différents projets d'entreprise. La note d'orientation formation 2020 décline en 4 grands axes stratégiques les actions en matière de formation pour accompagner la prolongation de la concession et le nouveau plan stratégique « CNR 2030 » :

- Redynamiser l'offre de formation technique métiers afin de consolider et développer les fondamentaux métiers et savoir-faire techniques
- Poursuivre les actions de formation managériales contributives de l'amélioration de la performance opérationnelle
- Favoriser l'insertion dans l'entreprise et la transmission des savoirs
- Renforcer les actions de formation inhérentes à la politique sûreté, santé et sécurité

— Dans le cadre de ses orientations formation, CNR s'est engagé à déployer des moyens de formations différents dont le e-learning —

Formations E-Learning déployées

Dans le cadre de ses orientations formation, CNR s'est engagé à déployer des moyens de formations différents dont le e-learning. Ce qui doit permettre d'adapter les modalités d'apprentissage selon les contenus (tous ne sont pas adaptés au e-learning) et les aptitudes de chacun.
Le e-learning est caractérisé par des enseignements en ligne, à distance et nécessite l'utilisation d'un poste informatique connecté à internet. Il permet d'apprendre à son rythme sur des contenus pédagogiques spécifiques ou sur des sujets thématiques. Organisée en sessions ou en modules, avec ou sans tests d'évaluations, il est très souvent autogéré par le salarié apprenant.
Ainsi, chaque salarié CNR a accès à un panel de formation en e-learning selon deux approches :

- Le crédit annuel de 10 heures peut être utilisé pendant le temps de travail et rémunéré comme tel
- La plateforme e-learning CLICK & FORM

Réalisation du plan de formation 2021

Prévu : 57 437 heures
Réalisé : 47 805 heures
Soit un taux de réalisation de 83 %

44 % des heures de formation suivies ont concerné le domaine Sécurité, mais aussi les domaines de l'électricité et automatismes pour 8 %, de l'hydraulique et l'hydrologie pour 8 %, du management pour 6 %.

Formation de potentiels futurs collaborateurs CNR

Le développement de l'alternance - apprentissage et contrat de professionnalisation - se poursuit avec l'accueil de 64 nouveaux alternants sur 2021. CNR a ainsi atteint en 2021 le taux de 4 % d'alternants dans son effectif total.
Leur intégration est ponctuée par des webinaires et des visites de sites opérationnels CNR.

CNR a lancé deux programmes de formation à destination de jeunes, en particulier sans formation, dans une optique de diversité et d'égalité des chances.
Le premier, Form'Avenir, est un programme de formation en coopération avec l'Institut des ressources industrielles de Lyon (AFPI rhodanienne). La formation Form'avenir s'effectue sur une période d'un an en alternance directement dans les Équipes d'Intervention Mécanique (EIM). À la clé de cette formation, l'obtention du CQPM Opérateur en Maintenance Industrielle et une promesse d'embauche en CDI en cas de validation du parcours. Pour s'inscrire, aucun diplôme ou qualification n'est nécessaire, une appétence pour la mécanique et la maintenance industrielle suffit ! La promotion de notre programme s'est poursuivie en 2021 dans les lycées de la vallée du Rhône préparant au BTS Électrotechnique, afin de recruter 8 alternants à la rentrée prochaine.

Le second, Tech'Avenir, est un nouveau programme de formation en alternance, mis sur pied en partenariat avec l'Association de Formation Professionnelle pour l'Industrie de Lyon qui s'adresse aux titulaires d'un BTS ou DUT électrotechnique. L'objectif est de les former au métier de technicien d'exploitation en centrale hydroélectrique et de les embaucher en CDI en fin de parcours, si celui-ci est réussi. La première promotion a débuté en octobre 2021. Une nouvelle campagne de recrutement sera lancée en avril 2022.

RETOUR AU SOMMAIRE

AGIR POUR LA DIVERSITÉ, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

CNR souhaite faire de sa diversité un levier de performance sociale et économique. En 2014, CNR obtient le label Diversité – renouvelé en 2020 –, reconnaissance par les instances externes et expertes que sa gestion des ressources humaines favorise la diversité, l'égalité des chances et lutte contre toutes formes de discrimination. CNR poursuit et confirme ces engagements en adhérant dès 2015 au Global Compact. Elle affiche ainsi son soutien au Pacte Mondial des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement.

Égalité entre les femmes et les hommes

Le 6e accord pour l'égalité professionnelle entre nos salariés femmes et hommes. signé début 2022 par les organisations syndicales représentatives (CGT, FO et CFE-CGC) témoigne de l'engagement de la Direction de CNR, depuis 15 ans,
L'accord est décliné en 5 axes de travail avec une ambition principale visant à développer la présence de femmes dans la filière technique :

• **Garantir une égalité de rémunération** entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'assurer une égalité de traitement dans les promotions et les mesures de reconnaissance et maintenir un bon niveau d'index de l'égalité salariale avec un objectif de 89 points et plus en 2025. Fin 2021, CNR obtient un score de 89/100 à l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le premier score obtenu en 2018 était de 74/100. La moyenne des entreprises françaises de plus de 50 salariés est de 85/100. La progression du score dès 2019 est le fruit de l'engagement de CNR à favoriser une réelle égalité de traitement entre tous ses collaborateurs.

• **Poursuivre la féminisation de la filière technique** en développant les partenariats avec les écoles pour renforcer notre attractivité auprès du jeune public et attirer les compétences dont on a besoin et en diversifiant notre sourcing pour favoriser la mixité en particulier dans la filière technique. D'ici 2025, c'est un objectif de taux moyen de femmes dans la filière technique supérieure à 11 %, en 2021 il est déjà de 11 %.

• **Développer les compétences des femmes,** notamment pour les femmes du collège Maîtrise exerçant des fonctions support. De nouvelles modalités de formation seront étudiées pour adapter les conditions matérielles et organisationnelles des formations.

• **Favoriser la qualité de vie au travail** par la promotion de bonnes conditions de travail et une bonne articulation vie professionnelle / vie privée. À ce titre, des mesures d'accompagnement de la parentalité sont en place (places en crèche par exemple) ainsi que des actions permettant d'assurer aux femmes travaillant dans la filière technique de bonnes conditions de travail (EPI, dotations vestimentaires, vestiaires, douches).

• **Favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité** en favorisant la représentativité des femmes au sein du collège cadre et en assurant l'accès des femmes à des postes à responsabilité avec un objectif de 30 % de femmes cadre en 2025. En 2021, les femmes à la CNR représentent 23,8 % de l'effectif total dont 22,5 % des managers.

Prévention du sexisme

CNR a construit un plan d'actions « sexisme, tolérance zéro », partagé avec les partenaires sociaux, pour prévenir et agir contre le sexisme par la formation, la sensibilisation et la communication ainsi que par la prise en charge des victimes de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes. Première étape de ce plan, un système d'alerte a été mis en place, avec deux référents auxquels s'adresser. L'un est chargé d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les salariés. Le second, qui relève du Comité social et économique, participe à la mise en place d'actions de prévention et accompagne les victimes qui le souhaitent.



22 %
des managers chez CNR sont des femmes



RETOUR AU SOMMAIRE

Emploi et insertion des personnes en situation de handicap

Depuis 2007, la Direction de la CNR et les organisations syndicales ont signé 3 accords successifs en faveur de ce public. Les actions engagées et réalisées par l'entreprise ont permis de faire évoluer le taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 2.9 % en 2010 à 4.2 % en 2021, contre une moyenne nationale établie à 3,5 %. En 2021, CNR compte 56 personnes en situation de handicap, 7 recrutements effectués en 2021



Qualité de vie au travail

CNR poursuit ses actions pour favoriser la qualité de vie au travail (QVT) et met en place un outil pour en mesurer l'évolution. En 2017 et 2019, CNR a déployé le questionnaire IRIS (International Ressources Innovative System) auprès de tous ses salariés. Selon les résultats du questionnaire de 2019, l'environnement de travail est décrit comme « Favorable ».

Les résultats de ce questionnaire ont permis d'élaborer un nouveau plan d'actions, qui prolonge et ajuste les actions déjà entreprises dans le précédent plan d'actions visant notamment à prévenir les risques psycho-sociaux (RPS). Il a été partagé avec les partenaires sociaux en CSSCT.
Les axes de travail principaux de ce plan d'actions se déclinent en actions concrètes assorties d'indicateurs de suivi :

1. Communiquer, au plus près des équipes, pour apporter de la clarté sur les orientations stratégiques de CNR
2. Agir sur le contenu et l'organisation du travail, pour améliorer la circulation de l'information utile, et la gestion des priorités
3. Poursuivre les actions engagées et en développer de nouvelles pour favoriser la qualité de vie au travail

Le dernier axe a visé notamment à coconstruire en 2021 une démarche de promotion de la QVT, dont la prévention des risques pyschosociaux et la prise en charge des situations individuelles et collectives. L'objectif étant d'améliorer le vécu professionnel et la santé des salariés en agissant de manière préventive et sur les causes racines.

Signature d'un accord télétravail

CNR a remporté le **« Prix du travail de demain 2021 »** pour l'accord collectif relatif au télétravail mis en place au 1er octobre 2021. C'est une étape importante pour contribuer à améliorer la qualité de vie au travail tout en permettant la mise en place d'une organisation plus souple et plus performante.

56
personnes en situation de handicap, 7 recrutements effectués en 2021

RETOUR AU SOMMAIRE

SOUTENIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

Réunions sociales

En 2021, CNR fait partie des six lauréats récompensés à l'occasion de l'évènement « Dialogue social en action », coorganisé par la Direction départementale du travail, de l'emploi et des solidarités (DDETS) et Le Progrès.

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau ci-après indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances (CSSCT, CSE, RP), de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales, tant avec le Directoire qu'avec la DRHES.

98
réunions sociales en 2021

NOMBRE DE RÉUNIONS SOCIALES	
2020	**2021**
CSE : 16 (dont 5 extraordinaires)	**CSE :** 15 (dont 3 réunions extraordinaires)
CSSCT « Vallée » : 4 (dont 0 extraordinaire)	**CSSCT « Vallée » :** 5 (dont 1 extraordinaire)
CSSCT « Siège » : 15 (dont 11 extraordinaires avec es membres du CSSCT « Vallée »)	**CSSCT « Siège » :** 7 (dont 2 extraordinaires avec les membres du CSSCT « Vallée »)
Délégation de Proximité : 39 (dont 13 extraordinaires) DTHR : 9 (dont 3 extraordinaires) DTRS : 9 (dont 3 extraordinaires) DTRI : 7 (dont 2 extraordinaires) DTRM : 7 (dont 2 extraordinaires) Siège Social : 8 (dont 3 extraordinaires)	**Délégation de Proximité :** 36 réunions (dont 6 réunions extraordinaires) DTHR : 6 (dont 0 extraordinaire) DTRS : 8 (dont 2 extraordinaires) DTRI : 6 (dont 1 extraordinaire) DTRM : 8 (dont 2 extraordinaires) Siège Social : 7 (dont 1 extraordinaire)
Intersyndical : 22	**Intersyndical :** 35

RETOUR AU SOMMAIRE

DIALOGUE SOCIAL, PRINCPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNES PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2021			
THÈME	**PÉRIODE DE COUVERTURE**	**SIGNATAIRE**	**PRÉCISIONS**
Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	+avenant signé en 2018 par toutes les organisations syndicales
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2009
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Applicable à compter du 1/01/2013	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2013
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, FO	Signé en 2010
Accord social	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005
Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO	Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et à la formation (GPEC)	2017 – 2020	Toutes organisations syndicales	Signé en 2017. Remplace les accords Formation (2007) et GPEC (2014)
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical	Juillet 2017 – Juillet 2020	CFDT, CFE-CGC, FO	Signé en 2019
Accord relatif au droit à la déconnexion	Mars 2018 – Mars 2021	CFE-CGC, CFDT, FO	Signé en 2018
Accord de méthodologie sur la mise en œuvre du projet multiparamétrage à CNR	Avril 2018 – Avril 2023	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2018
Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CFDT, FO	Signé en 2018
Accord collectif relatif à la participation aux résultats de l'entreprise	2020-2022	CFE-CGC, CGT, FO	Signé en 2021

RETOUR AU SOMMAIRE

RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LES DROITS HUMAINS

1 123
personnes formées à l'éthique via le Elearning «Notre groupe, notre éthique»

CNR veille à ce que ses salariés comme ses filiales et sous-traitants adoptent des règles de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et de droits humains. Dès 2006 elle a adopté une charte éthique dont un déontologue, nommé par le Directoire, veille à la bonne application dans l'entreprise, afin que tout acte professionnel s'effectue dans le respect des lois et de la réglementation relatives à la prévention de la corruption. En 2018, pour répondre aux exigences de la loi anticorruption, dite loi Sapin II, et au règlement général pour la protection des données (RGPD), elle s'est dotée d'un pôle Éthique et conformité au sein de la Direction Juridique, éthique et assurances. Elle a également mis en place la plateforme Ethicorp, un dispositif de lancement d'alerte, indépendant de CNR et géré par des avocats spécialisés en matière d'éthique. En parallèle, CNR s'est dotée d'un code de conduite en matière d'éthique des affaires et a mis en place diverses procédures internes afin de prévenir les risques éthiques.

Charte éthique

Dans le cadre de la poursuite de notre démarche éthique, une nouvelle charte éthique a été élaborée en 2020 et révisée en 2021 qui définit les principes et valeurs auxquels la société CNR et l'ensemble de ses filiales adhèrent.

4 PRINCIPES FONDAMENTAUX ONT ÉTÉ RETENUS :
- Agir en conformité avec les lois et les réglementations
- Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité
- Faire preuve de loyauté
- Respecter les personnes et les biens.

Ces 4 principes doivent guider chaque collaborateur de CNR dans la pratique quotidienne de son métier. L'éthique doit être au cœur de nos pratiques professionnelles. L'exemplarité éthique est un facteur de performance, de pérennité et de confiance.

Lutte contre la corruption et modernisation de la vie économique

CNR s'est engagé dans le déploiement d'un programme de mise en conformité à la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Sapin II).

Ce texte crée pour les entreprises une obligation de déployer un programme de conformité visant à prévenir le risque de corruption et de trafic d'influence, et est articulé autour de 8 piliers, dont une cartographie des risques anti-corruption permettant d'identifier les risques d'atteinte à la probité propres aux activités de l'entreprise et de définir les mesures destinées à les réduire. Notre cartographie des risques a été finalisée et présentée au Comité stratégique. Il en ressort cinq thématiques :
- Les relations fournisseurs
- Les relations commerciales en France et à l'étranger
- Les relations avec les agents publics
- Les mécénats partenariats y compris les Missions d'intérêt général
- Les risques transversaux

Un plan de maîtrise des risques d'atteinte à la probité a été défini et retenu par nos soins.
Les valeurs éthiques et le rejet de toute forme de corruption sont au cœur de la stratégie de CNR et de son développement. La prévention et la lutte contre la corruption au sein de CNR repose sur une politique de tolérance zéro et la mise en œuvre de mesures efficaces. Œuvrer avec intégrité, équité et honnêteté est une composante clé du succès durable.

EN 2021, LES MISSIONS PRINCIPALES RÉALISÉES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE À CNR SONT :
- Déploiement le plan d'actions, relatif au diagnostic réalisé en 2020 sur les dispositifs de conformité à la loi Sapin II
- Mise à jour de la cartographie du risque de corruption réalisée en 2018
- Mise à jour la charte éthique CNR
- Élaboration d'un plan d'actions CNR relatif au plan de vigilance
- Poursuite le plan d'actions de conformité au RGPD en prenant en compte le contexte de 2021, notamment la recommandation de la CNIL sur les cookies et l'impact de la pandémie.

EN 2021, ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MENÉES LES ACTIONS SUIVANTES :
- Mise à jour des contrôles comptables au regard de la nouvelle cartographie des risques de corruption.
- Suivi par le comité stratégique de CNR de la formation « comprendre et prévenir le risque de fraude et de corruption » animée par le Directeur Ethics, Compliance et Privacy du groupe Engie
- Déploiement fin 2021 de 2 e-learning éthiques à CNR : « notre éthique, notre groupe » et « fraude et corruption ».
- Déploiement du processus d'évaluation des tiers sur le périmètre de l'agrégation
- Adoption d'une procédure CNR de gestion des conflits d'intérêts
- Point annuel en comité d'audit et des risques.

En 2021, deux alertes éthiques ont fait l'objet d'une analyse par le déontologue. Toutes les alertes de 2021 ont été traitées et les conclusions des analyses partagées avec les sollicitateurs, le cas échéant.

Aucun fait marquant en 2021 au titre du non-respect du dispositif éthique en vigueur à CNR n'a été identifié par le déontologue ni porté à sa connaissance.
Le déontologue de la CNR n'a été saisi d'aucune difficulté importante, au titre du respect des chartes internes du dispositif éthique.
Le caractère confidentiel des informations sensibles a été correctement protégé en 2021 à CNR.

RETOUR AU SOMMAIRE

CNR souhaite s'engager dans une démarche de compensation des émissions de gaz à effet de serre de ses éditions et publications notamment son rapport intégré.
Ces émissions liées à la conception, fabrication et à la distribution sont estimées, pour l'année 2021, à un peu moins de 1250 kilos équivalent CO_2, selon un calcul basé sur des données de l'ADEME.
A ce titre, CNR s'est engagée au sein d'une petite exploitation d'arboriculture biologique basée dans la vallée rhodanienne. C'est au sein de la ferme T'air de Famille, sur la commune de Loriol-sur-Drôme (Drôme), que 750 mètres de haie ont été aménagés en janvier 2021 avec l'aide de Climat Local, de l'ADAF (Association Drômoise d'Agroforesterie) et de quelques collaborateurs de CNR.
Ces 750 mètres de haie champêtre – composés d'espèces végétales locales – plantés par CNR contribuent à stocker le carbone : il faut 10 mètres linéaires de haie champêtre sur 25 ans pour stocker 1 tonne d'équivalent CO_2, ce qui représentera, au bout de 25 ans, environ 75 tonnes d'équivalent CO_2.
Le linéaire de haie champêtre s'est fortement réduit depuis les années 70. Pourtant, ses nombreuses caractéristiques essentielles en font un élément indispensable au paysage agricole : Abri et nourriture pour la faune sauvage, lutte contre l'érosion provoquée par les vents dominants, filtration et infiltration de l'eau, protection des cultures, embellissement des abords de ferme...

Pour plus d'informations :
https://www.climatlocal.com/

CLIMAT LOCAL

Crédits photos : C. Moirenc, M. Moirenc, S. Têtu/La Compagny, J. P. Bajard, J. Robert, Pradier, REDEN, TCFIA, Banque alimentaire, E. Marie, C. Criscuolo, photothèque CNR, DR.
Conception et réalisation : Graphistar
Illustrations : Graphistar
Rédaction : Direction de la Communication et RSE
Direction de la Communication CNR – juin 2022

FSC IMPRIM'VERT

RETOUR AU SOMMAIRE

SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél. : 33(0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

DIRECTIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône
Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône-Saône
ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône-Isère
91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Rhône-Méditerranée
25 Chemin des rocailles
BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

cnr.tm.fr